LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7332 – Jeudi 7 avril 2022 - Prix : 10 DA

CRISE UKRAINIENNE

Les médiateurs arabes mieux informés

p.2

ENTRE CONTINUITÉ OU DISCONTINUITÉ DE LA POLITIQUE RENTIÈRE

Le Gouvernement face à un choix difficile !

© Photo : D.R

En hausse quasi constante depuis la fin de l'année 2021, les prix d'un baril de Brent du Nord, notamment, du Sahara Blend (référence du baril de pétrole algérien) s'est mesuré à plus de 106 dollars cette dernière semaine, selon le dernier rapport de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep), confirmant ainsi la tendance haussière à long terme des cours de l'or noir dans un marché très volatile. **Lire en page 4**

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME TRANSFRONTALIER

Six membres présumés de Rachad emprisonnés

p.3

«EL DJEICH», MAGAZINE DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE (ANP)

«Le terrorisme et la trahison, deux faces d'une même médaille»

p.3

HYDROCARBURES ET MINES

Arkab invite les entreprises américaines à investir en Algérie

p.4

DGSN : Saisie de 2.140 comprimés psychotropes à Alger, en une seule prise

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le renforcement de la coopération bilatérale au cœur des discussions entre M. Benziane et l'ambassadrice américaine

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a passé en revue mardi avec l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Elisabeth Moore Aubin, les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de l'élargir vers d'autres domaines d'intérêt commun, a indiqué un communiqué du ministère.

SOLIDARITÉ

Krikou reçoit la représentante résidente du PNUD

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a reçu mardi la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Blerta Aliko, avec laquelle elle a évoqué les voies et moyens à même de renforcer la coopération dans le domaine social.

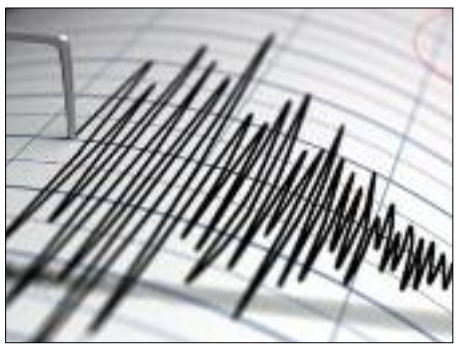

CRAAG

Secousse de magnitude de 3,8 dans la wilaya de Tipasa

Une secousse tellurique de magnitude de 3,8 sur l'échelle de Richter a eu lieu mercredi matin à 02h22 (heure locale) dans la wilaya de Tipasa, indique le Centre de la Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

Crise ukrainienne

Les médiateurs arabes mieux informés

Après Moscou, où il se trouvait lundi, le Groupe de contact arabe chargé du conflit en Ukraine, présidé par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et composé également des ministres des Affaires étrangères d'Egypte, Jordanie, Irak et Soudan, accompagnés du secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a poursuivi mardi sa mission de médiation dans le conflit entre la Russie et l'Ukraine, dans la capitale polonaise, Varsovie, où il a rencontré le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kouleba dans le cadre des efforts visant à parvenir à une solution pacifique à la crise.

Au cours de la réunion, le Groupe de contact arabe a souligné la «nécessité d'un cessez-le-feu et d'une sortie de crise sur la base du droit international, de la Charte des Nations unies, des principes de bon voisinage et de respect pour la souveraineté et l'intégrité territoriale des États». La délégation arabe s'est dite préoccupée par la crise prolongée et ses conséquences humanitaires, politiques, sécuritaires et économiques. La délégation arabe a également discuté avec le ministre ukrainien des Affaires étrangères des efforts déployés pour un cessez-le-feu et parvenir à un accord pour résoudre la crise et rétablir la paix et la sécurité. La délégation a affirmé son soutien au cours des négociations directes entre les parties russe et ukrainienne, et sa volonté de soutenir cette voie dans le but de parvenir à une cessation des opérations militaires, en préparation d'une solution politique durable à la crise «sur la base qui est conforme à la Charte des Nations unies et préserve la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine ainsi que les intérêts légitimes des deux parties».

A l'issue de la réunion, Ramtane Lamamra a animé une conférence de presse avec son homologue ukrainien durant laquelle il a affirmé que «les rencontres avec les parties russe et ukrainienne ont permis au groupe de contact arabe de mieux cerner le développement de la situation et de connaitre les positions des deux parties au conflit».

■ Malgré les sanctions contre les réserves internationales de la Russie, Moscou a continué à payer le service de sa dette en obligations internationales libellées en devises étrangères. (Photo : D.R)

«Ces rencontres ont permis de renforcer la conviction qu'aucune alternative n'est envisageable à la solution politique à la crise», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne. Sur le terrain, le conflit se poursuit, notamment dans son volet «sanctions». Ainsi, le ministère russe des Finances, cité par une agence d'informations russe, a annoncé hier qu'il avait remboursé en rouble russe des prêts étrangers à des obligations libellées en dollars, après qu'une banque correspondante américaine ait refusé d'exécuter des ordres de paiement en devise américaine.

Ainsi, la Russie a payé pour la première fois le prix des prêts étrangers dans la devise russe, et a confirmé son engagement à respecter ses engagements financiers malgré les restrictions occidentales. Par cette démarche, la Russie a évité de faire défaut sur ses dettes souveraines compte tenu des sanctions économiques qui lui sont imposées. Cette semaine, le Trésor américain a déclaré qu'il avait empêché le paiement de la dette russe en dollars à partir des comptes du gouvernement russe dans les banques américaines. Le paiement à partir des comptes russes gelés dans les banques américaines est interdit.

Depuis le début de l'opération militaire russe en Ukraine, l'Occident a imposé des sanctions à la Russie, qui ont notamment entraîné le gel, des réserves internationales de la Russie, 300 milliards de dollars. Malgré les sanctions contre les réserves internationales de la Russie, Moscou a continué à payer le service de sa dette en obligations internationales libellées en devises étrangères. En rapport également avec les mesures économiques prises par les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux contre la Russie, le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szyjjarto, a déclaré lors d'une conférence de presse conjointe après des entretiens avec son homologue serbe, que la Hongrie remplirait son «obligation de payer Gazprom fin mai (2022)». Avant la Hongrie, la Slovaquie n'excluait pas de payer le gaz naturel russe en roubles, et le Premier ministre slovaque Eduard Heger a déclaré vendredi dernier que son pays pourrait devoir acheter du gaz naturel russe en roubles. Pour rappel, le Président russe Vladimir Poutine a signé un décret sur le mécanisme de paiement du gaz naturel fourni aux pays que la Russie a classés comme «pays hostiles», dont l'Union européenne, en roubles russes.

Lakhdar A.

Lamamra à Moscou et à Varsovie

Le volet des relations bilatérales

✍ **En marge de la visite à Varsovie (Pologne)** de la délégation du Groupe de contact arabe composé des ministres des Affaires étrangères algérien, jordanien, soudanais, irakien et égyptien, ainsi que du Secrétaire général de la Ligue arabe, pour mener des concertations avec les parties au conflit et contribuer à trouver une solution diplomatique à la crise en Ukraine, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ramtane Lamamra, qui a dirigé cette délégation, a rencontré, mardi, son homologue polonais, Zbigniew Rau.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, les deux ministres ont passé en revue «l'état des relations bilatérales unissant l'Algérie et la Pologne, soulignant la nécessité de les renforcer et élargir à divers domaines», ajoute la même source. Lors de cette rencontre, les deux ministres «ont convenu d'échanger des visites bilatérales et d'intensifier les contacts et les concertations autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun».

Enfin, Ramtane Lamamra a saisi cette occasion pour renouveler «les remerciements de l'Algérie à la Pologne pour les efforts déployés par les autorités de ce pays en vue de faciliter le rapatriement des ressortissants algériens d'Ukraine». La veille, lundi, Ramtane Lamamra a tenu à Moscou (Russie), une séance de travail avec son homologue russe, Sergei Lavrov, et s'est entretenu avec le chef du Conseil de sécurité russe Nikolaï Patrouchev, autour des axes et des perspectives de renforcement de la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

S'inscrivant dans le cadre de la dimension bilatérale de la visite de travail qu'a effectué Ramtane Lamamra à Moscou, les entretiens avec les hauts responsables russes ont porté sur les «principaux axes de la coopération entre l'Algérie et la Russie, ainsi que les voies et moyens de la renforcer dans divers domaines, en sus des questions relatives à la préparation des prochaines échéances bilatérales, et ce, pour imprimer une nouvelle dynamique aux mécanismes régissant les relations stratégiques unissant les deux pays», a précisé le communiqué.

Les relations algéro-russes ont été marquées également par l'audience accordée lundi par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, à l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Igor Beliaev. Brahim Boughali a affirmé «l'attachement de l'Algérie à son partenariat stratégique approfondi avec la Russie», jugeant nécessaire «d'exploiter tous les atouts pour diversifier les domaines de coopération».

L. A.

REPÈRE

Phosphate sahraoui

WSRW alerte sur «un nouveau chapitre de pillage» marocain

L'observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW) a indiqué, mardi, que le Maroc allait ouvrir, en 2023, «un nouveau chapitre dans la saga controversée de son pillage du minerai de phosphate au Sahara occidental», dénonçant l'aide apportée par des sociétés d'ingénierie internationales à cette opération «illégale». Il s'agit d'«un nouveau port abrité, un quai et une grande unité de production pour traiter les phosphates bruts», rapporte l'observatoire sur son site. «C'est une mauvaise nouvelle pour les principes du droit international. Le Maroc n'a absolument aucun droit d'exporter ces minerais du territoire qu'il maintient sous occupation», a déclaré Morten Nielsen de WSRW.

«Avec une nouvelle usine d'engrais, le Maroc sera en mesure d'exporter une gamme plus large de produits phosphatés vers de nouveaux marchés qui n'ont pas encore été entraînés dans le conflit (du Sahara occidental). Cela pourrait avoir des conséquences politiques, sabotant davantage le processus de paix de l'ONU qui vise à assurer l'autodétermination du peuple sahraoui», a déclaré Nielsen, soulignant qu'il est «profondément problématique que des sociétés d'ingénierie internationales aient aidé le Maroc dans son entreprise illégale et politiquement controversée de pillage des minéraux du peuple sahraoui». La nouvelle usine de phosphate et la structure portuaire seront achevées en 2023, selon la source.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

«El Djeich», magazine de l'Armée nationale populaire (ANP)

«Le terrorisme et la trahison, deux faces d'une même médaille»

Le magazine de l'Armée nationale populaire (ANP) revient dans son dernier numéro sur la lutte contre le terrorisme. «Le terrorisme et la trahison sont deux faces d'une même médaille», lit-on dans l'éditorial de cette revue, soulignant les résultats, impressionnants, obtenus ces derniers temps, par les détachements de l'ANP dans la lutte contre le terrorisme.

«Des parties connues pour leur haine et leur rancœur envers l'Algérie continuent de distiller leur poison et de répandre des mensonges, dans le but d'entraver la marche de la nouvelle Algérie». (Photo : D.R)

Grâce, rappelle l'auteur de cet édito, à des efforts soutenus et de la volonté de l'État d'éliminer ce phénomène étranger aux valeurs de notre religion et de notre société.

«Ce résultat reflète la qualité professionnelle, la vigilance et la volonté constante de nos forces armées de neutraliser tous ceux qui osent compromettre la sécurité de notre pays», précise-t-il.

Après avoir déjoué les tentatives précédentes de connivence avec l'État algérien et ses institutions constitutionnelles, le peuple algérien, poursuit la même source, découvre les détails d'un nouveau complot contre notre pays, orchestré par une organisation terroriste qui utilise ses méthodes sales et ses campagnes agressives et malveillantes de haine pure et dure envers l'Algérie et son peuple, et contre ce qui se produit sous la nouvelle orientation des réalisations à plus d'un titre et dans un laps de temps bref. «Des aveux exclusifs avaient été émis par des terroristes qui avaient été arrêtés dans le cadre de l'opération de ratissage de Skikda, à la mi-mars dernière.

Ces aveux contenaient des détails sur leurs activités et leurs actes criminels depuis leur entrée dans des groupes terroristes jusqu'à leur arrestation», a poursuivi la même source.

Le Haut commandement de l'ANP continuera de développer son système de défense et ses forces armées, afin, note l'éditorialiste, d'assurer leur capacité de combat à long terme, en augmentant ses capacités de combat à un niveau et une visibilité supérieure, ce qui garantirait la modernisation de ses défenses contre toute menace quelle qu'elle soit, de nature ou de caractère, et contre tous les traîtres ennemis de l'Algérie.

Dans son avant-dernier numéro, publié au mois de mars dernier, la revue «El-Djeich» a mis en garde contre les officines du mal qui entendent de nouveau remettre au goût du jour des plans obsolètes dans le but de perturber la stratégie globale adoptée par les hautes autorités afin de redresser le pays. «Des parties connues pour leur haine et leur rancœur envers l'Algérie continuent de distiller leur poison et de répandre des mensonges, dans le but d'entraver la marche de la nouvelle Algérie», a écrit l'éditorialiste de ce magazine.

En réaction à cette détermination déclarée de l'Algérie et de son Président à concrétiser les espoirs et les aspirations du citoyen en un avenir meilleur, a poursuivi la même source, certaines parties connues pour leur haine et leur rancœur envers notre pays continuent de distiller leur poison et de répandre des mensonges, dans l'espoir d'entraver la marche de la nouvelle Algérie qui mène une course contre la montre, à pas sûrs et étudiés, pour rattraper le retard et raccourcir les distances vers un avenir dont les perspectives commencent à se préciser pour tous et à différents niveaux. Rappelant, à ce titre, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que notre souveraineté dérange certaines parties, mais nous poursuivrons notre chemin, mus par une volonté implacable, afin que l'Algérie occupe la place qu'elle mérite aux niveaux régional et international, avec le soutien de notre Armée nationale populaire.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Procès d'Abdelghani Hamel

Le Procureur général requiert le durcissement des peines pour tous les accusés

Le Procureur général près la Cour de Boumerdès a requis mardi au troisième jour de la séance du procès en appel de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, de son fils Chafik et d'anciens responsables de la wilaya de Tipasa, le durcissement de la peine pour tous les accusés poursuivis dans cette affaire.

Dans la même plaidoirie, il a requis à l'endroit de l'accusé Djamel Kheznadji, ancien Directeur général des domaines de l'Etat, acquitté en première instance, une peine de cinq (05) ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA.

Le tribunal de première instance de Boumerdes avait rendu le 4 juin 2020 son verdict dans cette affaire, en condamnant l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel et l'ancien wali de Tipasa Moussa Ghelaï à douze ans (12 ans) de prison ferme.

Il a également confirmé la peine de 10 ans de prison ferme contre chacun des ex-walis de Tipasa, Kadi Abdelkader et Layadi Mustapha, ainsi que la peine de trois (3) ans de prison ferme contre Chafik Hamel (fils de l'ancien DGSN) et Salim Djai Djai, ex-chef de la sûreté de wilaya de Tipasa.

Agence

Lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier

Six membres présumés de Rachad emprisonnés

Six personnes présumées membres de l'organisation terroriste Rachad ont été interrogées durant la journée d'avant-hier et jusqu'aux heures tardives de la nuit d'hier, par le juge d'instruction au département de lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier près le tribunal de Sidi M'Hamed, à Alger.

Ce dernier a ordonné hier le dépôt en prison provisoire des six membres présumés de l'organisation criminelle Rachad, dont parmi-eux figure le dénommé Abderrahmane Zitout, frère du chef terroriste de l'organisation criminelle Rachad, en l'occurrence Larbi Zitout, a-t-on appris d'une source proche du dossier.

Aussi, le juge d'instruction a ordonné la détention provisoire à l'encontre du dénommé K. S, il s'agit de l'un des membres de la même organisation terroriste, alors que quatre autres individus respectivement les dénommés S. D, M.M.A, S. M et D.A ont été placés sous contrôle judiciaire. Les six présumés ont été interpellés puis interrogés jusqu'à tard dans la nuit d'avant-hier (mardi) dans le cadre des affaires liées à leur affiliation à l'organisation terroriste Rachad, ils ont été entendus par le juge d'instruction au pôle antiterroriste prés le tribunal de Sidi M'Hamed. Egalement, l'ancien militaire Mohamed Benhalima, extradé depuis Madrid vers Alger il y a près de deux semaines, a été à son tour interrogé par le juge d'instruction avant d'être placé hier en détention provisoire pour appartenance à un groupe terroriste qui porte atteinte à la sécurité et à l'unité nationale. Pour rappel, Mohamed Benhalima a été déféré avant-hier au tribunal de Sidi M'hamed en compagnie de cinq autres présumés, qui ont été transférés par les éléments de la Division Centre de la Police Judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA).

L'ancien militaire Mohamed Benhalima a été déjà entendu par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'Hamed, notamment pour ses relations et son implication directe avec l'organisation terroriste Rachad, dont le chef terroriste n'est autre que Larbi Zitout. Mohamed Benhalima, extradé le 25 mars dernier par les autorités espagnoles vers Alger, suite à un mandat d'arrêt émané par le tribunal de Sidi M'Hamed, a été interrogé à plusieurs reprises par le juge d'instruction spécialisé dans la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier.

Ses aveux faits à la justice sont vraisemblablement derrières l'interpellation d'Abderrahmane Zitout, voire le frère du chef terroriste de Rachad, Larbi Zitout. Mohamed Benhalima, cet ex-caporal de 32 ans, qui avait rejoint clandestinement le territoire espagnol avant son extradition vers Alger semble détenteur d'importantes révélations sur l'organisation criminelle de Rachad. L'étau se resserre davantage sur la nébuleuse organisation criminelle de Rachad. En attendant ce que l'enquête révélera dans les prochains jours, cette affaire risque de connaître d'autres rebondissements.

Sofiane Abi

TERRORISME

Destruction d'une casemate pour terroristes à Tizi Ouzou

Une quantité d'armes et de munitions récupérée

Un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), a fait état, avant-hier mardi, de la destruction d'une casemate pour terroristes dans la wilaya de Tizi Ouzou et la récupération d'une quantité d'armes et de munitions. «Une casemate pour terroristes a été détruite lors d'une opération de ratissage menée à Tizi Ouzou par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont récupéré également une quantité d'armes et de munitions», lit-on à travers ce communiqué.

Dans le cadre des opérations de qualité menées par les unités de l'Armée nationale populaire dans le domaine de la lutte antiterroriste, et grâce à une exploitation efficiente des renseignements fournis par les terroristes capturés récemment à Skikda, a précisé la même source, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, lors d'une opération de ratissage dans la wilaya de Tizi Ouzou, une casemate pour terroristes, et récupéré deux fusils mitrailleurs FMPK, un missile sol-air de type Strela-M2, deux lance-roquettes RPG-7, un lance-roquettes RPG-2 et un fusil de chasse.

Vingt-trois (23) bombes de confection artisanale, quatre (4) roquettes RPG7-V, neuf (9) charges propulsives pour lance-roquettes, un viseur pour RPG-7, une paire de jumelles, des outils de détonation, des chargeurs de munitions, 2.156 balles, ainsi que des effets vestimentaires, des vivres, des médicaments, des équipements électroniques et d'autres objets, ont été également récupéré lors de cette opération, a poursuivi la même source. «Ces résultats de qualité confirment l'efficacité des multiples opérations menées par les unités de l'Armée nationale populaire afin d'éradiquer le terrorisme dans toutes ses formes, de couper tout moyen de survie à ces criminels et de les traquer partout où ils se trouvent», a ajouté la même source. Faisant remarquer que ces mêmes renseignements ont permis de déterrer la dépouille du dénommé Ghissi Abdelhakim, dit Salman qui avait rallié les groupes terroristes en 2005 avant d'être abattu en 2009.

A la mi-mars dernière, un communiqué du MDN a annoncé la capture, par l'Armée nationale populaire (ANP) de sept terroristes dans la wilaya de Skikda. Ils ont été appréhendés par des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours d'une opération de fouille et de ratissage dans la forêt d'Oued Edouar près de la commune de Beni Zid, dans la daïra de Collo.

«8 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, des quantités considérables de munitions et d'autres effets ont été récupérés lors de cette opération», a précisé la même source.

R.M.

Entre continuité ou discontinuité de la politique rentière

Le Gouvernement face à un choix difficile !

En hausse quasi constante depuis la fin de l'année 2021, les prix d'un baril de Brent du Nord, notamment, du Sahara Blend (référence du baril de pétrole algérien) s'est mesuré à plus de 106 dollars cette dernière semaine, selon le dernier rapport de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep), confirmant ainsi la tendance haussière à long terme des cours de l'or noir dans un marché très volatile.

L'Etat fait déjà face à une pression inflationniste inédite qui pourrait conduire la Banque d'Algérie à revoir rapidement son taux directeur. (Photo : DR)

Une tendance qui affole les pays consommateurs et rassure, par ailleurs, les pays producteurs, à l'instar de l'Algérie asphyxiée par la crise financière depuis deux ans, profitant d'un peu de répit.
Cette hausse a permis d'ailleurs, à la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, d'enregistrer de meilleurs résultats annuels en 2021 et d'impulser ses investissements au niveau local et régional sur le long terme. Ses recettes ont augmenté de 70% (près de 35 milliards de dollars), tandis que sa production a rebondi de 5%, augmentant ainsi les rendements fiscaux de l'Algérie qui lutte depuis quelques années contre la double crise économique et financière, aggravée par la pandémie (Covid-19). Cette dernière a poussé le Gouvernement à revoir l'ordre de ses priorités et amorcer de véritables réformes financières et économiques pour accélérer la diversification de son économie (rentière) en faveur d'une économie productive.
Facile à dire qu'à faire en raison d'un contexte national et international difficile pour faire progresser le service public et les entreprises nationales en crise. Le choix est très difficile pour un Gouvernement sous pression financière, économique et sociale depuis plus de deux ans.
La crise sanitaire a bouleversé les équilibres économiques que les autorités tentent de corriger avec la mise en place d'un nouveau cadrage macro-économique et budgétaire pour une meilleure gouvernance des finances publiques et pour accélérer la relance de l'économie nationale. Un défi difficile à relever dans la conjoncture nationale et internationale actuelle qui influence les décisions politiques de l'Etat qui veut à tout prix préserver son caractère social.
Dans son énoncé économique de décembre 2021, le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane tablait sur un baril de pétrole à 45 dollars dans l'élaboration de son budget pour 2022, mais avec la volatilité du marché pétrolier, la guerre en Ukraine et la forte hausse du coût de la vie, les chances d'un équilibre financier et économique s'éloigne.
Malgré une augmentation significative attendue des revenus en raison des prix du pétrole et du gaz, le déficit structurel quant à lui risque de se creuser davantage. L'Etat fait déjà face à une pression inflationniste inédite qui pourrait conduire la Banque d'Algérie à revoir rapidement son taux directeur. Une probabilité.
Tout n'est pas négatif. En dépit de l'instabilité des indicateurs macro-économiques dans le pays (taux de croissance du PIB, taux d'inflation, taux du chômage, taux de change et les cours des matières premières), la hausse des prix du pétrole redonnent du souffle aux pouvoirs publics. L'opulence financière semble de retour dans le pays et pourrait soulager les pouvoirs publics en quête de sources de financement depuis des mois. La flambée des cours de l'or noir entre 2008 et 2014, les réserves de changes de l'Algérie étaient de 200 milliards de dollars, aujourd'hui évalué seulement à 44 milliards de dollars.
La flambée des prix du pétrole et du gaz ainsi que la hausse de la production pétrolière estimée à plus d'un million de barils par jour, l'Algérie à de quoi renflouer son économie, cette reprise devrait être exploitée pour relancer véritablement le chantier des réformes économiques et la modernisation du système et réseaux financiers. En effet, les autorités devraient faire bon usage de la hausse des revenus du pays et les réorienter vers la redynamisation du secteur industriel, agricole et technologique.
Le Gouvernement ne cesse de réaffirmer son engagement de s'affranchir du modèle de gestion révolu des anciens dirigeants pour reconstruire une économie solide et inclusive. La crise énergétique actuelle est une aubaine à saisir pour diversifier son économie, mais aussi une épreuve pour les autorités qui devraient éviter à tout prix de retomber dans les erreurs du passé. Se focaliser sur les recettes des hydrocarbures, au détriment des autres secteurs productifs. Les expériences du passé étaient assez amères et périlleuses pour l'économie nationale qui garde des séquelles irréversibles. Saisir ce répit pour éviter de replonger à toute vitesse dans le passé et pouvoir tourner la page de la dépendance aux énergies fossiles afin d'écrire un nouveau chapitre de relance économique. Maintenir les mêmes projections pour le secteur industriel et agricole en pleine réformation.
Soutenir les entreprises productrices (publiques et privées) ainsi que les start-ups pour atteindre l'objectif de «porter la contribution du secteur industriel entre 10 et 15 % du produit intérieur brut».
Pour reconstruire une économie délabrée, sur de nouvelles bases, plus transparente et équitable, les autorités doivent œuvrer à l'application rigoureuse des lois et des réglementations en vigueur. Les temps sont durs, et l'incertitude effraie quant à l'évolution de guerre en Ukraine et la menace des pays du monde d'une crise énergétique et alimentaire imminente pourrait certes influencer les politiques, les investisseurs et les consommateurs, mais sans la prise de risque le pays ne pourrait s'en sortir.

Samira Takharboucht

Projet photovoltaïque «Solar1000 MW»

110 entreprises ont retiré le cahier des charges

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane, a indiqué avant-hier lors d'une rencontre avec l'ambassadeur du Canada à Alger, Michael Ryan Callan, que 110 entreprises ont retiré le cahier des charges dans le cadre de projet photovoltaïque «Solar1000 MW».
Evoquant ce projet d'envergure, le ministre a révélé que l'Algérie vient de lancer pour l'installation de 1.000 MW annuellement et 15.000 MW à l'horizon 2035, a précisé un communiqué du ministère.
Ce projet va permettre, a fait savoir M. Ziane, d'augmenter la part des énergies propres dans le mix énergétique national et d'amorcer la trajectoire prise par l'Algérie nouvelle, a ajouté la même source.
A l'occasion, le ministre de la transition énergétique a évoqué également «les perspectives de coopération et de partenariat entre l'Algérie et le Canada notamment en matière d'énergie éolienne, de l'hydrogène vert, de la valorisation des déchets et d'isolation thermique, ainsi que du transport de biens et de personnes décarbonés». Dans ce sillage, M. Ziane a plaidé pour «le renforcement de cette coopération à travers la réalisation de projets de partenariat d'exception et de confiance dans le cadre du principe gagnant-gagnant». Notamment, poursuit-il, à travers la mise en place de laboratoire de certification du produit énergétique.
Lors de cette rencontre, les deux parties ont discuté des opportunités de coopération bilatérale entre les deux pays et examiné par la même les moyens de renforcer les relations pour réaliser le développement durable dans le secteur des énergies renouvelables.
Les échanges ont porté par ailleurs, sur les questions internationales d'intérêt commun. A titre d'exemple, la lutte contre les changements climatiques, tout en mettant l'accent sur le développement de la coopération dans les domaines qui permettent l'atteinte des objectifs climatiques.
Pour sa part, l'ambassadeur du Canada, qui était accompagné par la déléguée commerciale principale et la chargée de développement international principal, a fait part de sa disponibilité à «concrétiser cette démarche, et de développer une coopération plus approfondie entre les deux pays».
Ainsi, il a fait état de sa disponibilité à réunir toutes les conditions à même de concrétiser cette coopération entre les deux pays en s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire dans le domaine notamment de l'hydrogène vert, de l'éolien, de l'hydro-électricité et la locomotion électrique, selon le même communiqué.
Sur la présence d'une forte communauté algérienne au canada estimée à 100.000 Algériens, l'ambassadeur de Canada a exprimé la reconnaissance de son pays pour la contribution positive de la population algérienne.
«J'ai la conviction que la coopération algéro-canadienne va se développer davantage et gagner en force dans les domaines de l'énergie durable, compte tenu du potentiel extraordinaire dont dispose l'Algérie dans ce secteur», a-t-il dit.

Manel Z.

INVESTISSEMENT
Hydrocarbures et mines

Arkab invite les entreprises américaines à investir en Algérie

Le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, a invité avant-hier les entreprises américaines à investir dans les secteurs des hydrocarbures et des mines en Algérie et à créer des partenariats mutuellement bénéfiques avec les entreprises algériennes, a indiqué un communiqué du ministère.
Lors d'une rencontre tenue au siège de son département ministériel avec l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, M. Arkab a mis en avant les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur notamment dans l'exploration, le développement et l'exploitation des hydrocarbures.
Le premier responsable du secteur a souligné, en outre, l'importance de la coopération et le partenariat stratégique liant les entreprises algériennes et américaines présentes en Algérie dans le domaine de l'énergie.
A ce propos, M. Arkab a souhaité voir les entreprises américaines participer aux prochains appels d'offres que le secteur va lancer incessamment et bénéficier des avantages offerts par la nouvelle loi sur les hydrocarbures, a fait savoir le communiqué.
Il a, également, insisté sur la volonté de l'Algérie d'œuvrer davantage pour mieux valoriser ses ressources afin d'explorer et exploiter son riche patrimoine minier. Dans le but de la concrétisation de cet objectif, le ministre a invité «les compagnies américaines à investir dans le domaine minier en Algérie et de créer des partenariats avec les entreprises algériennes mutuellement bénéfiques avec un transfert du savoir-faire et la formation».
Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé les relations bilatérales algéro-américaines dans le domaine de l'énergie et des mines qu'ils ont qualifiées d'«historiques et d'excellentes» ainsi que les perspectives de leur renforcement.
Ils ont réaffirmé «la volonté pour la densification de la coopération en étudiant ensemble toutes les opportunités dans les industries pétrolières gazières, électriques et minières», a ajouté le communiqué.
Les échanges entre les deux parties ont porté également sur «les importantes opportunités de coopération et d'investissement existantes dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables (hydrogène). Abordant ainsi une éventuelle coopération dans le programme national du dessalement d'eau de mer sur le court et moyen terme, les deux interlocuteurs ont souhaité voir «la participation des entreprises américaines à ce programme».
Pour sa part, l'ambassadrice américaine a exprimé sa «satisfaction pour la qualité des relations entre les deux pays et l'intérêt manifesté par les sociétés américaines ainsi que de la confiance qui caractérise les relations entre les entreprises des deux pays grâce à des partenariats équilibrés et solides», a-t-on souligné de même source.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Accidents de la circulation

16 morts et 1.254 blessés en une semaine

Seize (16) personnes sont décédées et 1.254 autres ont été blessées dans 1.021 accidents de la circulation survenus durant la période du 27 mars au 2 avril à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 2 morts et 30 blessées suite à 19 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, 811 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile pour procéder à l'extinction de 502 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrées au niveau de la wilaya d'Alger avec 89 interventions pour l'extinction de 56 incendies.

Djezzy - Scouts musulmans algériens

Signature d'un accord-cadre pour promouvoir la solidarité et la formation des jeunes

Djezzy a signé un accord-cadre avec l'association des Scouts musulmans algériens (SMA) lors d'une cérémonie organisée, ce dimanche 3 avril, au siège de la société à Dar El Beïda, à Alger. Le contrat a été paraphé par M. Adel Nessakh, adjoint du commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA) et par Mme Fahima Hamidi, responsable des relations extérieures à Djezzy, en présence de jeunes scouts et de cadres des deux entités. L'accord-cadre prévoit de soutenir les capacités des jeunes dans le domaine de la numérisation et de l'informatique, la sensibilisation à la prévention des différents fléaux sociaux ainsi que le soutien des projets de solidarité et des activités sociales. En vertu de cet accord, Djezzy s'engage à accompagner l'association dans le développement des initiatives liées à la promotion de l'esprit entrepreneurial auprès des jeunes en mettant à contribution son expertise, de collaborer avec l'association sur des initiatives à caractère solidaire et de participer à la mise en œuvre de projets éducatifs selon un programme établi d'un commun accord. De son côté, l'association des Scouts musulmans algériens a exprimé son engagement à accompagner Djezzy pour la réussite de ce partenariat à multiples objectifs dont la formation, l'éducation, la solidarité et le bien-être de la société. Ce nouveau partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Djezzy de contribuer au programme de transformation digitale du pays à travers un ensemble de leviers associatifs, éducatifs et économiques.

INFO EXPRESS

Promo Spéciale Ramadhan

Avec le service «Ranini» de Ooredoo, choisissez votre sonnerie d'attente à o DA

Ooredoo a lancé une nouvelle offre promotionnelle permettant à ses clients de bénéficier gratuitement de plusieurs sonneries d'attente au choix durant le mois de Ramadhan. Avec o DA, Ooredoo accorde au client l'opportunité de souscrire et d'acheter des sonneries d'attente de son choix. Ainsi, le client peut profiter gratuitement de cet avantage. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire sur le service «Ranini» et choisir parmi les 3 options proposées : par SMS , en envoyant le code de la sonnerie au choix au 5353, par appel téléphonique en appelant le 5353 et s'inscrire à la promotion Ranini, et enfin en composant *163#. À Noter que cette offre promotionnelle est valable pendant tout le mois de Ramadhan. A travers ses offres promotionnelles, Ooredoo réitère sa volonté à assurer une meilleure expérience client pleine d'avantages.

Bouira

4 morts et deux blessés dans deux accidents de la route

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans deux accidents de la route survenus séparément, lundi passé après midi, à Oued El Bardi et Ahnif (Est de Bouira), selon un bilan de la Protection civile. Le premier accident s'est produit à 14h suite au dérapage d'un véhicule léger sur la double voie reliant Oued El Bardi à Sour El Ghouzlane. «Le conducteur du véhicule, âgé de 55 ans, est mort sur le coup, tandis que la personne qui l'accompagnait, âgée de 52 ans, a été blessée et évacuée vers l'hôpital de Bouira», a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef. Une heure plus tard, un autre accident mortel a eu lieu sur l'autoroute Est-Ouest à Ahnif, suite à une collision entre un camion et une voiture touristique, causant la mort à trois personnes. «Les trois victimes sont âgées entre 52 et 84 ans, dont les corps ont été transportés à la morgue de l'hôpital Kaci Yahia de M'Chedallah», a précisé l'officier Abdat. Une femme enceinte et âgée de 34 ans a été grièvement blessée dans cet accident, et évacuée au même hôpital de M'Chedallah, selon la même source. Des enquêtes ont été ouvertes par la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de ces deux accidents de la route.

Poste et TIC

Tenue du premier comité mixte algéro-nigérien

La première session du Comité mixte algéro-nigérien pour le suivi de la mise en œuvre du mémorandum d'entente dans le domaine de la poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC) s'est tenue mardi par visioconférence, sous la présidence du ministre de la Poste et des télécommunications, Karim Bibi Triki et de son homologue nigérien Hassane Barazé Moussa, a indiqué un communiqué du ministère. M. Bibi Triki a salué, dans son allocution, «la qualité des relations entre les deux pays», ajoutant que ce rendez-vous «constitue une opportunité propice pour relancer et renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la poste et des TIC», précise la même source. Evoquant la rencontre qui s'est déroulée en présence des cadres des deux parties, le ministre a affirmé qu'elle visait «à mettre en place les mécanismes opérationnels de suivi et d'évaluation des initiatives à concrétiser dans le cadre du comité mixte algéro-nigérien, une approche qui permettra aux deux parties de cristalliser les recommandations qui sanctionneront les prochaines sessions», souligne le communiqué. A ce propos, il a fait savoir que «les séances de travail programmées lors de la première session de ce mécanisme de coopération, s'attèleront à examiner les voies et moyens devant intensifier la concertation et l'échange de vues entre les experts des deux pays sur l'élaboration d'un programme exécutif et d'une feuille de route englobant les domaines de coopération stratégique contenus dans le mémorandum d'entente, des domaines qui seront définis consensuellement entre les deux partenaires. Evoquant les enjeux et les défis qui se posent pour les deux pays, M. Bibi Triki a appelé les cadres algériens et leurs homologues nigériens à «présenter des propositions concrètes sur tous les domaines énoncés dans cet accord, de manière à permettre d'ouvrir la voie à des activités et des opérations qualitatives à même de contribuer à asseoir les bases d'une coopération solide et active entre les deux pays».

Des producteurs d'émissions TV et cinéma montent au créneau

« Qu'attend l'Etat pour passer à la liquidation du Groupe Tahkout ? »

Ce sont des producteurs (cinéma, émissions TV…) désemparés qui se sont présentés à notre rédaction pour lancer un SOS en direction des plus hautes autorités du pays. En effet, ces derniers ayant déjà subi les répercussions négatives de la pandémie Covid-19 qui les a mis au chômage forcé, ils n'arrivent toujours pas à récupérer leur argent des différents partenaires dont le groupe Tahkout, et plus précisément la chaîne TV Numidia News. Fort d'une décision de justice finale, ces producteurs ne savent plus à quel saint se vouer et en appellent à la plus haute autorité du pays pour trouver une solution. «Nous nous trouvons aujourd'hui en difficulté, d'ailleurs beaucoup ont mis la clé sous le paillasson», nous déclare un producteur d'émissions TV qui a voulu garder l'anonymat pour des raisons évidentes, avant d'ajouter «nous avons signé un contrat avec la Sarl Numidia TV en 2018. Tout se passait bien, et nous avions, selon ledit contrat trois traites. Nous en avons reçu deux, mais jamais la dernière. Nous avons donc entamé une action en justice et obtenu gain de cause en 2020, en seulement 4 mois grâce à un gros travail de la justice. Nous avons donc une décision exécutoire. Le patron du groupe Tahkout qui possède 45 sociétés se trouve en prison. Un administrateur a donc été désigné pour gérer les affaires courantes. Nous avons tenté de le voir, en vain. Il ne reçoit personne. Comment faire pour récupérer notre argent ? Qu'attends l'Etat pour passer à la liquidation du groupe Tahkout ? Nous avons des familles à nourrir, soit 28 emplois directs et 100 indirects. Pourtant, un Fonds des avoirs et biens confisqués ou récupérés dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption a été créé dans le cadre des dispositions de la loi de Finances complémentaire pour 2021, publiée au Journal Officiel N°44. Il contient plus de 4.900 milliards de centimes, sans compter les 1.000 milliards évalués lors de la dernière saisie des voitures, camions et bateaux de Tahkout. C'est dire que l'argent est disponible. Entre temps, nous devons payer la Casnos, Cnas, les impôts…Comment faire ? A quoi servent alors la mobilisation et la récupération des biens ?». «Nous, nous sommes victimes, doublement d'ailleurs», nous lance ce producteur qui en appelle aux responsables concernés pour libérer cet argent qui servira aussi à la relance de la machine économique. Ces producteurs ont des droits et des devoirs. Ils doivent être protégés et non être mis en difficulté, comme c'est le cas aujourd'hui. Cela dure depuis des années et personne ne vient les réconforter, eux qui sont aujourd'hui à genou.

Pegasus

L'avocat franco-palestinien Salah Hamouri porte plainte en France contre la société sioniste NSO

Les organisations ont porté plainte pour des délits, tels la «violation de l'intimité et des correspondances» et la «divulgation» sans consentement de données à une tierce partie, en espérant l'ouverture d'une information judiciaire.

Me Salah Hamouri a déposé plainte contre la société NSO.

L'avocat franco-palestinien Salah Hamouri, actuellement détenu par les autorités d'occupation sionistes, a déposé mardi une plainte en France contre la société sioniste de cybersécurité NSO pour avoir illégalement infiltré son téléphone portable avec le logiciel espion Pegasus.

Condamné début mars à quatre mois de détention administrative par la justice militaire sioniste, il figure sur une liste de militants palestiniens dont les smartphones ont été infiltrés par le logiciel Pegasus, avaient indiqué en novembre dernier des groupes de défense des droits humains.

Ces organisations avaient mené des tests sur les appareils des membres de six ONG palestiniennes qui venaient d'être placées sur la liste sioniste «des groupes terroristes», notamment l'organisation de défense des prisonniers Addameer pour laquelle travaille M. Hamouri, et avaient conclu que six d'entre eux avaient été infectés par Pegasus.

Mardi, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), la ligue des droits de l'Homme (LDH) et M. Hamouri ont déposé plainte devant la procureure de la république du tribunal judiciaire de Paris contre NSO pour «avoir infiltré illégalement le téléphone du défenseur des droits» Salah Hamouri, ont-ils indiqué dans un communiqué transmis au bureau de l'AFP à El-Qods occupée.

«Evidemment c'est une opération qui s'inscrit dans un cadre largement politique compte tenu du harcèlement dont fait l'objet M. Hamouri depuis des années...», a déclaré l'avocat Patrick Baudouin, président d'honneur de la FIDH.

Les organisations ont porté plainte pour des délits, tels la «violation de l'intimité et des correspondances» et la «divulgation» sans consentement de données à une tierce partie, en espérant l'ouverture d'une information judiciaire.

M. Hamouri ayant la nationalité française (né à Al Qods occupée de mère française et de père palestinien) et son téléphone ayant été infiltré par Pegasus alors qu'il se trouvait en France, du 27 avril 2021 au 13 mai 2021, les organisations estiment la justice française «compétente» pour juger l'affaire, a précisé M. Baudouin.

Le groupe NSO a été pointé du doigt en juillet 2021 après des enquêtes publiées par un consortium de médias internationaux révélant que son logiciel Pegasus avait permis d'espionner les téléphones de journalistes, d'hommes politiques, de militants ou de chefs d'entreprises de différents pays.

Le logiciel Pegasus permet, une fois installé dans un téléphone mobile, d'espionner l'utilisateur de l'appareil, accédant à ses messageries, ses données, ou activant l'appareil à distance à des fins de captation de son ou d'image.

Yémen : Des millions de personnes manquent de nourriture durant le Ramadhan

Des millions de Yéménites manquent de nourriture durant le mois de Ramadan, avec la détérioration des conditions de vie dans le pays, selon les Nations unies.

Dans un tweet, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires a déclaré mardi que «ce Ramadan, des millions de personnes au Yémen manquent de nourriture», appelant aux dons pour les Yéménites. Dimanche, le Comité international de la Croix-Rouge avait déclaré que les besoins du Yémen sont «énormes, au-delà de l'imagination», dans un message adressé aux Yéménites à l'occasion du Ramadan. Et la semaine dernière, l'Organisation internationale pour les migrations de l'ONU avait annoncé que plus de 25,5 millions de Yéménites vivaient désormais en dessous du seuil de pauvreté, en raison des répercussions de la guerre qui dure depuis 2015.

Poutine dénonce les pressions sur Gazprom en Europe

Le Président russe Vladimir Poutine a dénoncé mardi la «pression» exercée contre Gazprom en Europe, soulignant que nationaliser des actifs russes était «une arme à double tranchant».

«La situation dans le domaine énergétique s'aggrave à cause de mesures grossières, qui ne sont pas liées au marché, notamment la pression administrative sur notre société Gazprom dans plusieurs pays européens», a-t-il dit à la télévision, après que l'Allemagne a annoncé la veille prendre le contrôle temporaire d'une filiale allemande du géant gazier.

Brahim Ghali

Le peuple sahraoui a su faire échouer les plans de l'occupant marocain

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), également Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a affirmé, mardi, que «le peuple sahraoui a su, par sa lutte riche et héroïque, faire échouer les plans de l'Etat d'occupation marocain et des forces sous-jacentes».

A l'issue des travaux de la conférence sur les relations extérieures, le président Ghali a expliqué que «face à cette résistance légendaire, l'Etat occupant marocain a persisté dans la politique de fuite en avant en adoptant les méthodes les plus insidieuses qui ne se limitent pas uniquement au trafic systématique des drogues, ou encore au soutien des bandes criminelles organisées et des groupes terroristes, mais qui vont jusqu'à la conclusion d'alliances suspectes, en ouvrant la voie aux agendas coloniaux menaçant de façon imminente la paix et la stabilité de toute la région».

Le seul accord signé par les deux parties au conflit, en l'occurrence le Front Polisario et le Royaume du Maroc, et approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU, c'est le plan de règlement de 1991, a-t-il rappelé, indiquant que «le peuple sahraoui attend toujours que l'ONU assume ses responsabilités dans le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique, et la protection des civils sahraouis sans défense face à l'oppression, à la barbarie, et l'état de siège pratiqué par l'Etat d'occupation marocain. Les cas de Sultana Khaya et sa famille et des prisonniers civils dans les geôles marocaines sont autant d'exemples à méditer», déplora-t-il.

«Nous avons vu comment est-ce que le chef du gouvernement espagnol a annoncé, récemment, son soutien à la prétendue autonomie prônée par le Maroc, et a ainsi soutenu l'occupation militaire illégitime de notre pays», a martelé le SG du Front Polisario.

Le président sahraoui a, toutefois, salué la «riposte sévère et honorable sur la scène espagnole, venant aussi bien des partis politiques que de la société civile», soulignant que le peuple sahraoui et ses alliés et amis dans le monde «se dresseront comme un rempart impénétrable qui contrecarrera toute manœuvre ou conspiration faisant fi de la légitimité internationale et confisquant les droits de notre peuple».

Express

Algérie/ Pologne

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et son homologue polonais, Zbigniew Rau ont mis en avant mardi la nécessité de renforcer et d'élargir les relations bilatérales unissant les deux pays à divers domaines, a indiqué un communiqué du ministère.

Algérie/ Ukraine

Le Groupe de contact arabe, conduit par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra à Varsovie (Pologne) s'est entretenu, mardi, avec le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kuleba dans le cadre des efforts visant le règlement du conflit en Ukraine.

Maroc

Le parti marocain Progrès et Socialisme a exprimé son inquiétude face au non-respect par le gouvernement de l'obligation de comparaître devant le Parlement, dans un contexte marqué par des conditions économiques et sociales difficiles, ont rapporté des médias locaux.

Belgique

L'observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW) a indiqué, mardi, que le Maroc allait ouvrir, en 2023, «un nouveau chapitre dans la saga controversée de son pillage du minerai de phosphate au Sahara occidental», dénonçant l'aide apportée par des sociétés d'ingénierie internationales à cette opération «illégale».

Palestine

195 ordres de détention administrative ciblant des Palestiniens ont été publiés au mois de mars dernier, a dénoncé la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens.

Palestine

Plus de 50 000 enfants palestiniens ont été détenus par les forces sionistes depuis 1967, a déclaré la Commission des affaires des détenus et ex-détenus dans un communiqué.

Pakistan

La Cour suprême pakistanaise a ajourné mardi au lendemain, ses délibérations sur la légalité du processus qui a permis au Premier ministre Imran Khan d'obtenir la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation d'élections anticipées, lui évitant ainsi d'être renversé.

Nations unies

Des millions de Yéménites manquent de nourriture durant le mois de Ramadhan, avec la détérioration des conditions de vie dans le pays, selon les Nations unies.

Horizon 2022/2030

Les sept actions opérationnelles pour renforcer les capacités d'approvisionnement du marché national et international de l'énergie de l'Algérie

Avec l'impact du réchauffement climatique, de la crise du coronavirus et récemment avec la crise ukrainienne, plus jamais le monde ne sera comme avant préfigurant d'importantes mutations dans les relations internationales, militaires, sécuritaires, politiques, culturelles et économiques, où la crise ukrainienne a des impacts sur le cours du pétrole/gaz, mais également sur la sécurité alimentaire dont la Russie et 'Ukraine représentent en 2021 30% des exportations mondiales.

L'Europe fortement dépendante du gaz russe, surtout l'Allemagne, se proposant dans l'accord de Versailles, de réduire de plus de la moitié leurs importations, de la Russie entre 2022/2023, difficile à court terme, mais à moyen terme hypothèse plausible, encore que cela pose problème pour le gaz transporté par canalisation, Dans ce contexte de crise énergétique bon nombre de pays sont courtisés dont l'Algérie. Dans la pratique des affaires n'existant pas de sentiments, l'objet de cette présente contribution est d'analyser comment l'Algérie peut accroitre ses parts de marché en Europe, ,étant actuellement à environ 11%, pouvant facilement doubler ce taux entre 2025/2030, mais devant différencier le court, le moyen et le long terme et nécessitant de lourds investissements.

1.-D'ici 2022-2035, les investissements prévus dans le cadre de la transition énergétique USA/Europe/Chine, Inde devraient dépasser les 4000 milliards de dollars où les grosses compagnies devraient réorienter leurs investissements. L'élection américaine sera déterminante pour l'avenir car les démocrates ont une autre vision de la politique énergétique, avec le retour des USA aux accords de Paris COP21 sur le réchauffement climatique. Bien que le nouveau président dit ne pas vouloir interdire le développement du pétrole/gaz de schiste dont les USA sont le premier producteur mondial, s'engageant avec les nouvelles techniques à améliorer les effets de la fracturation hydraulique, le programme de Joe Biden prévoit 2000 milliards de dollars sur les 20/30 prochaines années, soit 10% du PIB 2019, pour le développement des énergies renouvelables, les industries écologiques et l'efficacité énergétique. L'Europe va dans la même trajectoire.
La Commission européenne a fixé, avec le règlement d'exécution 2020/1294 du 15 septembre 2020, les règles du nouveau mécanisme de financement des énergies renouvelables Chaque État membre doit contribuer à l'objectif européen de 32% d'énergies renouvelables en 2030. Une trajectoire indicative est fixée pour chacun d'entre eux, pour la période 2021-2030, avec des points de référence à atteindre entre 2025 et 2027, devant mobiliser au moins 1 000 milliards d'euros d'investissements durables dans les 10 années à venir avec des incitations pour attirer les financements privés, grâce, notamment au rôle essentiel que jouera la Banque européenne d'investissement. La Chine, pour tenter de réduire la pollution atmosphérique due à cet usage incontrôlé du charbon, investit massivement dans les énergies renouvelables: pays leader, elle prévoit d'investir d'ici 2030 375/400/ milliards de dollars. Quant à l'Inde, elle s'est engagée à fortement développer les énergies renouvelables, en disposant en particulier de 100 GW de capacités solaires et de 60 GW éoliens d'ici à fin 2022 (contre 16,6 GW solaires et 32,7 GW éoliens à fin novembre 2017, devant mobiliser pour cette période près de 190 milliards de dollars selon les estimations de la Climate Policy Initiative (CPI).

Pour l'Algérie, le président de la République lors du Conseil des ministres en date du 21 novembre 2021 a décidé d'accélérer la transition énergétique dont le développement des énergies renouvelables, afin de couvrir la forte consommation intérieure, en précisant chaque décision majeure, qui engage d'ailleurs la Sécurité nationale, devra être préalablement analysée par le Conseil national de l'énergie. D'où l'urgence de revoir le modèle de consommation énergétique afin de s'adapter aux nouvelles mutations 2022/2025/2030 afin d'asseoir dans les faits et non dans les discours déconnectés de la réalité, les énergies du renouvelable représentent moins de 1% de la consommation intérieure. Afin pouvoir honorer ses engagements internationaux et accroitre ses capacités d'exportation notamment en direction de l'Europe son marché naturel l'Algérie ,confronté à la baisse de ses exportations (l'effet hausse de prix cachant en réalité la baisse en volume) ayant été de plus de 1,2 millions de barils/j entre 2004/2005, et plus de 65 milliards de mètres cubes gazeux alors qu'en 2021, les exportations se situent à 500.000 barils/j pour le pétrole et le volume total d'exportation e gaz n'a pas dépassé les 43 milliards de mètres cubes gazeux , la consommation intérieure en forte croissance représentant entre 40/45% du volume de la production totale, les réserves actuelles étant d'environ 10/12 milliards de barils de pétrole et de 2500 milliards de mètres cubes gazeux, s'impose un renouveau de la politique énergétique articulée autour de sept axes directeurs , car pour le court terme on pourrait éventuellement à travers le Transmed via l'Italie,33 milliards de mètres cubes gazeux, fonctionnant en sous capacités, augmenter les capacités au maximum entre 3/4 milliards de mètres cubes gazeux puisque pour le Medgaz via l'Espagne la capacité a été portée de 8 milliards de mètres cubes gazeux à 10,5 depuis février 2022.

2.- Les sept actions s'insèrent dans le cadre d'une vision stratégique du Mix énergétique. Le premier axe, est d'améliorer l'efficacité énergétique car comment peut-on programmer 2 millions de logements selon les anciennes normes de construction exigeant de forte consommation d'énergie alors que les techniques modernes économisent 40 à 50% de la consommation.
Par ailleurs s'impose une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur environ un dixième du prix international) occasionnant un gaspillage des ressources, renvoyant à une nouvelle politique des subventions ciblées. Car pour les unités à fortes consommation de gaz qui exportent, le problème est le prix de cession du gaz à très bas qui constitue une subvention devant donc de dresser la balance devises, si le gouvernement avait aligné le prix sur le prix international .
Le second axe est l'investissement à l'amont pour de nouvelles découvertes d'hydrocarbures traditionnels, tant en Algérie que dans d'autres contrées du monde Sonatrach ayant une expérience internationale. Mais attention, l'on peut découvrir des milliers de gisements mais non rentables financièrement. Sans compter la destruction de l'environnement, sous le siège de la présidence de la république, et sous toutes les villes et villages, il y a du pétrole et du gaz mais à un coût faramineux. Dans ce cadre, attention aux effets d'annonces avant de déterminer la réelle rentabilité. Par exemple Sonatrach a annoncé la découverte annoncée entre Sonatrach et l'INE dans la région prolifique du Bassin de Berkine à près de 300 km au sud-est de Hassi Messaoud où le test de production, pour un puits a donné lieu à - 46.4 m3/heure (7000 barils/jour) d'huile et 140 000 m3/jour de gaz associé »selon Sonatrach, la structure HDLE renfermant environ 140 millions de barils de pétrole brut en place. Suite à cette annonce, nous avons assisté à l'implosion de joie de bon nombre de commentateurs et de soi-disant experts, toujours cette mentalité rentière qui a fait tellement mal au pays. Or, ayant consulté les meilleurs experts en la matière, les données de Sonatrach concernent que des valeurs de test d'un seul puits " DST " certes intéressantes ayant donné de bonnes valeurs de test, mais étant prématurées de se prononcer sur la rentabilité.
Les valeurs données par Sonatrach étant en 2P (prouvé et probable) mais un seul forage est loin de permettre de connaître les réserves prouvées devant perforer d'autres puits pour avoir une appréciation définitive. Donc des travaux supplémentaires sont nécessaires pour affiner les résultats et les transformer de 2P à 1P(prouvé) ,de continuer par des travaux de délinéation en forant d'autres puits minimum entre 03/05 , pour délimiter la surface de la structure et son volume.. Sur le plan de la démarche opérationnelle, ce n'est qu'après une étude approfondie que sera lancée la modélisation de la structure et l'élaboration du plan de développement , dont le nombre de puits à forer, le niveau de production journalier , le plateau de production , la réinjection nécessaire d'eau ou de gaz, les installations à construire ou les installations existantes les plus proches si elles ont de la surcapacité et ce afin d'entamer les réalisations pour commencer la production d'une manière optimale. Dans la précipitation, et pour des impératifs de besoin de production, un raccordement direct des puits peut-être effectuer sur les installations les plus proches ,sans les études nécessaires et sans un plan de développement, mais, ça sera, une exploitation sacrificielle de la structure de façon non optimale, certes des gains à court terme mais au risque d'épuiser les puits rapidement et donc le potentiel futur. Sous réserves des conditions techniques énumérées précédemment cela implique de répondre à cette question, afin de ne pas induire en erreur les hautes autorités : quel a été l'investissement global, le coût d'exploitation et quelle recette globale attendue sur les trois prochaines années après la mise en exploitation de ces nouveaux puits , selon plusieurs scénarios, par exemple hypothèse 80 dollars le baril de pétrole , pour le gaz l' hypothèse 20 dollars le MBTU et les recettes nettes restant à Sonatrach puisque l'ENI, selon la règle des 49/51% a une part de 49%.
Le troisième axe est le développement des énergies renouvelables devant combiner le thermique et le photovoltaïque dont le coût de production mondial a diminué de plus de 50% et il le sera plus à l'avenir. Or, avec plus de 3 000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire, ou presque. Le soleil tout seul ne suffit pas. Il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique. La production à grande échelle permettrait de réduire substantiellement les coûts tout en favorisant à l'aval une multitude de PMI-PME, renforçant le tissu industriel à partir des énergies propres (industries écologiques). La promotion des énergies renouvelables suppose des moyens financiers importants en investissement et en recherche-développement.
Le programme algérien consiste à installer une puissance d'origine renouvelable de près de 22 000 MW dont 12 000 MW seront dédiés à couvrir la demande nationale de l'électricité et 10 000 MW à l'exportation. D'ici 2030, l'objectif de l'Algérie serait de produire, 30 à 40% de ses besoins en électricité à partir des énergies renouvelables. Le montant de l'investissement public consacré par l'Algérie à la réalisation de son programme de développement des énergies renouvelables, à l'échéance 2030, selon le Ministère de l'énergie, entre 60/70 milliards de dollars. Le problème l'Algérie aura-t-elle les capacités d'absorption, la maîtrise technologique pour éviter les surcoûts, la maîtrise du marché mondial.

Professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul

(A suivre)

INFO EXPRESS

Ouargla

Riche programme pour animer les veillées ramadhanesques

Diverses activités culturelles et récréatives figurent au programme de la maison de la culture «Moufdi Zakaria» de Ouargla, peaufiné dans le cadre de l'animation concomitante des veillées ramadhanesques et de la célébration du mois du patrimoine (18 avril–18 mai), a-t-on appris mardi des services de cet organisme culturel. Elaboré en coordination avec la direction des affaires religieuses et des wakfs et le commissariat au festival culturel local des arts et culturels populaires, ce programme prévoit, outre la réhabilitation des activités culturelles des soirées artistiques, l'animation des contes puisées de la culture populaire locale, des joutes oratoires et intellectuels, dont des morceaux de la poésie et chansons du répertorie local, proverbes et des devinettes, en sus d'autres coutumes qui, à chaque ramadhan, refont surface par souci de préserver ces activités séculaires, a-t-on indiqué. L'animation des spectacles et représentations théâtrales, par des troupes du théâtre régional de Biskra (TRB), de Ghardaïa, en sus des veillées religieuses de Madih, retenues au titre de la 9ème édition du festival local du chant religieux, prévu du 17 au 22 avril courant. L'animation des communications ayant trait aux conquêtes islamiques et histoire, concours inter-familles, d'autres de récitation du saint Coran et du «petit prêcheur éloquent», figurent au programme ramadhanesque qui sera sanctionné par des cérémonies de remise des prix et diplômes d'honneur aux lauréats des différentes compétitions, ont fait savoir les mêmes services.

Constantine

«Bokala et contes d'antan» sur la toile pour les soirées de Ramadhan

Une émission baptisée «Bokala et contes d'antan» a été lancée sur la toile par le Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles, Palais Ahmed Bey de Constantine, dans le cadre du programme d'animation établi pour le mois de Ramadhan.

«Tout au long du mois de Ramadhan, le musée Ahmed Bey propose à ses followers, à travers sa page officielle Facebook, des bokala, contes populaires et également des devinettes et des adages dans le cadre d'une émission visant la préservation du patrimoine immatériel», a précisé à l'APS, la directrice du musée Meriem Guebailia. Présentée par l'actrice et conteuse Hayet Khediri, et conçue par l'équipe du service d'animation, des ateliers pédagogiques et de la communication du musée, l'émission œuvre à «dépoussiérer et documenter un pan du patrimoine immatériel et à le rendre accessible et visible», a-t-elle dit. Pour la directrice du musée national des arts et des expressions culturelles traditionnelles, l'émission a ressuscité les «gaâdas» ramahdanesques d'antan qui regroupaient familles et amis autour des devinettes, contes et bokala et permettaient de transmettre une culture populaire «dense et riche». Mme Guebailia qui s'est également félicitée de l'interaction des followers, a affirmé que «les internautes commentent le contenu de l'émission, rivalisent pour donner la solution de la devinette et proposent même de présenter certains contes populaires». Construit de 1826 à 1835 et considéré comme l'un des plus prestigieux palais de la période ottomane, le palais Ahmed Bey a été érigé en 2010 en musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles. L'édifice retrace des scènes de la vie, les us et coutumes du Grand constantinois, à travers des salles d'exposition permanentes et des galeries temporaires, dont une salle dédiée à la mémoire des Beys qui ont succédé au Beylik de Constantine, et une salle pour les bijoux traditionnels ainsi que des expositions sur entre autres des habits, la dinanderie et les instruments de musique.

APS

Aïn Defla

Une caravane de solidarité au profit de douze communes de la wilaya

Une caravane de solidarité acheminant des denrées alimentaires s'est ébranlée mardi de Aïn Defla en direction de douze communes enclavées de la wilaya pour venir en aide aux pans les plus vulnérables de leur population, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a-t-on constaté. Le coup d'envoi de cette caravane a été donné des abords du complexe sportif «Abdelkader Hamdoud» du centre-ville en présence des autorités locales à leur tête l'inspecteur général de la wilaya, Djillali Skina, ainsi que des représentants des communes ayant bénéficié de cette opération de solidarité. Signalant que cette opération englobe la distribution de plus de 600 colis alimentaires au profit des familles démunies, M. Skina a fait état d'autres actions du même genre au courant du mois sacré. Le responsable du service solidarité à la direction de l'Action Sociale (DAS de Ain Defla, Abdallah Belkacem, a noté, pour sa part, que les aides acheminées vers les communes enclavées de la wilaya sont l'œuvre des bienfaiteurs. «Le mois de Ramadhan est, par essence, celui de la solidarité, l'entraide et la générosité, des sens qui sont loin de constituer de vains mots pour les bienfaiteurs, lesquels saisissent l'opportunité de ce mois sacré pour mettre du baume au cœur de nombreuses familles démunies et de les aider, un tant soit peu, à surmonter les difficultés de leur quotidien», a-t-il observé.

El-Oued

Concours culturels et religieux du Ramadhan

Diverses activités culturelles, artistiques et religieuses sont au programme de la maison de la culture «Mohamed Lamine Lamoudi» d'El-Oued pour les soirées du mois de ramadhan, ont indiqué mardi des responsables de cette structure culturelle. Des représentations théâtrales seront animées par des troupes professionnelles et amatrices locales, dont «Panorama» et «amateurs de la planche» qui traitent diverses questions sociales et éducatives, a indiqué le directeur de la maison de la culture, Yacine Boughzela. Le public local pourra également assister durant les soirées du Ramadhan à une panoplie de spectacles culturels, de chants religieux (Madih) et d'autres représentations et exhibitions ludiques pour les enfants accompagnés de leurs parents, selon les organisateurs. Divers concours culturels et religieux sont aussi au menu du programme spécial Ramadhan. Ils seront sanctionnés par des cérémonies de remise des prix aux lauréats, a-t-on signalé.

Bouira

Vol de câbles

Quatorze nouveaux actes de sabotage et de vol de câbles et autres équipements électriques ont été enregistrés depuis janvier 2022 à Bouira où le phénomène a pris de l'ampleur, a-t-on indiqué mardi à la direction locale de Sonelgaz-distribution.

Détaillant ces quatorze actes de vol, le directeur local de cette société, Hemmaz Abdelwahed, a souligné, lors d'une rencontre avec la presse, qu'il s'agit de huit cas de vol de câbles et de six actes de vol de disjoncteurs électriques. Par ailleurs, un transformateur électrique, alimentant la cité des 2.000 logements de la ville de Bouira, a aussi été détruit par des inconnus, ce qui a privé les habitants de ce quartier de l'électricité, selon le même responsable.

Les actes de vol de câbles électriques sont survenus dans les localités de Mahouène, Guergour (Lakhdaria), Sellala (Kadiria), Ouled Araba (Maâlla), Kobania (Ain Laâloui) et à Avaâli (M'Chedallah).

Le directeur local de Sonelgaz-distribution a tiré la sonnette d'alarme face à l'ampleur qu'a pris ce phénomène depuis quelques mois à Bouira, où les services de sécurité ont arrêté, à deux reprises, deux groupes de malfaiteurs impliqués dans des vols de câbles à Djebahia et dans d'autres localités de la wilaya.

Khenchela

4,71 milliards DA pour la réalisation de plusieurs projets en 2022

La wilaya de Khenchela a bénéficié d'une enveloppe financière de 4,71 milliards DA pour la réalisation de plusieurs projets en 2022 dans ses diverses communes, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. La wilaya de Khenchela a bénéficié, au titre des programmes d'investissements publics dans le domaine du développement local de l'exercice 2022, d'une enveloppe financière estimée à 4,71 milliards DA pour la réalisation de nouveaux projets, la réévaluation de projets en cours de réalisation et d'autres projets dans le cadre des plans communaux de développement, a indiqué le wali, Ali Bouzidi, au cours des travaux de la 1ère session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya. Le chef de l'exécutif local a précisé que 2,78 milliards DA ont ainsi été affectés à l'exécution de 26 opérations sectorielles décentralisées et 431 millions DA pour la réévaluation de sept opérations actuellement en cours. La wilaya de Khenchela a bénéficié, courant 2022 et dans le cadre des plans communaux de développement, d'une enveloppe financière de 1,5 milliard DA pour la réalisation de dizaines de projets à travers ses 21 communes, a ajouté M. Bouzidi qui a précisé que la répartition de cette enveloppe a été effectuée au cours des séances d'arbitrage tenues la semaine passée. La wilaya de Khenchela a bénéficié, au titre de la nomenclature des investissements publics inscrits à la fin du 1er trimestre 2022, d'une enveloppe financière de 17,13 milliards DA pour la mise en œuvre du programme complémentaire de développement retenu pour Khenchela au terme de la réunion du gouvernement tenue dans cette wilaya le 12 décembre 2021, a précisé Ali Bouzidi.

France

L'islamophobie à l'honneur

Lorsqu'il est candidat, Emmanuel Macron est tout de compassion et de bienveillance auprès des musulmans. Mais une fois président, il leur inflige la double peine : vous pouvez cracher votre haine contre les voilées, vous passerez toujours pour un héros courageux. Les musulmanes agressées, elles, ne méritent que silence et mépris.

En 2017, le candidat Macron espérait soulever d'immenses espoirs après les outrances des gouvernements précédents. Il voulait, en effet, incarner dans le regard des musulmans, un renouveau dans la vision et la politique sociale. Pour tous ceux qui y ont cru, la chute a été brutale. Rétrospective.

Lumière sur les héros «islamophobes»

Avec Emmanuel Macron, Eric Zemmour a beau être condamné pour injure et provocation à la haine contre les musulmans, le chef de l'État le soutient en personne. Mila vomit sa haine contre les musulmans et leur religion ? Jean-Michel Blanquer lui assure de son « aide », avant d'être célébrée par le journal Le Point du milliardaire Pinault et promotionnée par les éditions Grasset du milliardaire BHL.

Didier Lemaire ment sur les musulmans de Trappes ? Gérald Darmanin se rue sur Twitter pour lui proposer une protection policière, Le Point lui accorde un entretien exclusif. Judith Waintraub et Zineb El Rhazoui assimilent le port du voile au terrorisme ? La première reçoit un soutien public du ministre de l'Intérieur, de Presse-Dassault (Valeurs Actuelles, Le Figaro) et de Télé-Bouygues (LCI). La seconde bénéficie d'un « accord de vue » médiatique de Marlène Schiappa[, se voit récompensée du premier prix Simone Veil à l'Élysée pendant qu'un journaliste du Monde fait passer ses saillies antimusulmanes pour « des prises de position sur l'islamisme ».

Silence sur les victimes musulmanes

Avec Emmanuel Macron, les musulmans menacés de mort n'ont pas le privilège de son soutien. Ils n'ont droit qu'à son silence et sont contraints d'abdiquer. Si bien que lorsqu'une maman voilée est agressée, on appelle timidement à ne « pas stigmatiser les musulmans », mais c'est quand même un peu de la faute à la voilée puisqu'elle serait « proche de l'islam politique ».

On se souvient du sort réservé à la chanteuse Mennel, destinataire d'appels au meurtre pour être apparue coiffée d'un turban dans une émission de variétés qu'elle sera poussée à abandonner[; de l'imam Rachid Eljay victime d'une tentative de meurtre dans l'enceinte de sa mosquée de Brest ; de l'étudiante voilée Imane contrainte de quitter Twitter après avoir été menacée de mort pour avoir livré ses recettes de cuisine sur Télé-Drahi (BFMTV) ; de la journaliste Nadiya Lazzouni « saloperie d'islamiste », à qui on promet « une balle dans la nuque » ; du maire musulman Ali Rabeh[menacé d'être décapité.Tous peuvent témoigner du soutien gouvernemental et médiatique relatif, insignifiant voire inexistant dont ils ont bénéficié.

Diversion voilée à l'école

Que dire de son ministre de l'Éducation nationale ? Jean-Michel Blanquer a beau susciter la colère des stylos rouges, il a beau compter un professeur suicidé par semaine, il préfère les polémiques autour de l'islam. Comme la controverse «Mila» qu'il alimente à sa façon, en assurant ostensiblement « aider » la lycéenne menacée d'avoir insulté l'islam et les musulmans. Jusqu'à appeler à s'organiser « face aux adversaires de la laïcité ».

Il préfère dénoncer « l'islamo-gauchisme » au sein de l'UNEF et de la France insoumise en fustigeant, sans honte, leur « complicité intellectuelle » dans l'assassinat du professeur Samuel Paty. Peu lui importe la colère des enseignants qui font grève contre sa réforme du bac. Jean-Michel Blanquer est trop occupé à mentir sur « les élèves de sexe masculin qui seraient plus fortement scolarisés en maternelle à cause du "fondamentalisme islamiste ».

Diversion «islamo-gauchiste» à l'université

Que dire de sa ministre de l'Enseignement supérieur, suivie de près par l'ensemble du gouvernement, si ce n'est que tous se moquent des étudiants ? Après l'apparition sur M6 de Maryam Pougetoux, présidente voilée du syndicat étudiant UNEF, trois ministres alimentent la polémique pendant un mois, durant lequel plus aucun espace médiatique n'est laissé aux revendications des étudiants et des cheminots en grève.Des mois plus tard, des députés LR et LREM créent la polémique en l'humiliant publiquement, alors qu'elle est auditionnée à l'Assemblée nationale sur la gestion de la crise Covid, au motif que son voile serait « communautariste » et « anti-laïque ».

Puis, au lendemain de l'attentat contre Samuel Paty, Jean-Michel Blanquer dénonce « l'islamo-gauchisme » qui ferait des « ravages » à l'université. Dénonçant « les complicités intellectuelles du terrorisme », le ministre de l'Éducation nationale pousse la Conférence des présidents d'université à réagir avec « émotion ».

Cinq mois plus tard, Frédérique Vidal lui emboîte le pas. Peu lui importe « les critiques sur son défaut de gestion de la crise, son isolement du monde académique, des réalités étudiantes ainsi que de sa propre administration ». Peut-être la ministre devrait-elle plus se soucier des étudiants qui font la queue aux Restos du Cœur et des enseignants-chercheurs à bout, qu'aux pitoyables filatures auxquelles elle veut les soumettre

Répression antimusulmane

Que dire de ces deux « mythos » de l'Intérieur pour qui les rites musulmans sont des signaux djihadistes ?On se souvient évidemment de la réprobation exprimée par Gérald Darmanin contre « les rayons hallal », comme on se rappelle du mensonge grossier qu'il répandait sur Twitter sur le « bon arabe » tabassé « pour avoir fêté Noël ». Un mensonge parmi des dizaines d'autres auxquels les Français sont désormais familiers.Mais il faut de même se rappeler les outrances de Christophe Castaner qui, après l'attentat de la préfecture de police de Paris survenu le 3 octobre 2019, fait passer « le port de la barbe », « une pratique exacerbée de la prière durant le ramadan » et la « pratique régulière ou ostentatoire de la prière rituelle », pour des signes de radicalisation passibles de signalement. Dans la foulée, l'université de Cergy fournit à son personnel un formulaire pour faire remonter les « signaux faibles » de radicalisation : « Absentéisme récurrent aux heures de prière le vendredi ; port d'une djellaba/port de pantalon dont les jambes s'arrêtent à mi-mollets ; port de la barbe sans moustache ; apparition du port d'un voile ; arrêt de consommation de boissons alcoolisées ; arrêt soudain de consommation de nourriture à base de porc ; consommation récente de produits hallal ; arrêt de faire la fête ; intérêt soudain pour l'actualité nationale et internationale ».

C'est simple : avec Macron, ce n'est plus l'islam comme doctrine qui est questionné mais les musulmans eux-mêmes qui sont mis en cause. On passe de la lutte contre le djihadisme à la lutte contre les musulmans. Au-delà des symboles et des mots, le traitement sécuritaire contre les musulmans s'est durci : les dissolutions arbitraires d'associations musulmanes et les perquisitions musclées d'écoliers de 10 ans restent une honteuse réalité. La politique sécuritaire d'Emmanuel Macron expose de simples citoyens aux traitements les plus aléatoires et discriminatoires.

Ravages de l'islamo-diversion

On ne peut pas comprendre les enjeux majeurs du traitement médiatique de l'islam sans rappeler qu'Emmanuel Macron est, avant tout, une créature médiatique, forgée de toutes pièces par une poignée de milliardaires peu scrupuleux. Et c'est sur leurs plateaux et dans leurs tribunes que la haine antimusulmane est déversée en continu.Elle a pignon sur plateaux au point qu'on excuse Franck Tanguy quand il assure vouloir accélérer en voiture à la vue d'un « barbu en djellaba qui traverse au feu rouge ». On écoute religieusement le directeur adjoint de la rédaction de Presse Dassault (Le Figaro), quand il déverse sa détestation de la religion musulmane sur Télé-Bouygues (LCI).

Pour tous ces faiseurs d'opinion, un musulman visible ne peut désormais être qu'un islamiste, un envahisseur, un fasciste voire un nazi. Les vieux démons de l'idéologie antisémite font l'objet de toutes les vigilances et les nouveaux démons antimusulmans de toutes les indulgences.

Lorsqu'une maman accompagnatrice est agressée par des élus RN, les chaînes d'info s'emballent contre son voile, c'est « 85 débats sur le voile, 286 invitations et 0 femme voilée » libérant une parole vindicative prompte aux simplismes et aux oppositions binaires. « Soutenir la présence d'une femme portant un uniforme islamiste au sein d'une assemblée démocratique est une faute », vocifère Céline Pina dans Presse-Dassault (Le Figaro). Autrement dit, le voile est l'insigne d'une armée d'occupation.

Dans la lignée de BHL qui comparait naguère le voile intégral aux insignes nazis, et offrant l'occasion à un militant LR de comparer le voile aux croix gammées, le « journaliste » Olivier Galzi s'interroge : « Est-ce qu'il ne faudrait pas déplacer [le problème] et dire : [le voile] n'est pas un signe religieux qu'on veut interdire. C'est un signal politique, comme on interdit un uniforme SS, tout simplement, voilà ».

L'attaque antimusulmane de Christchurch n'y a rien changé rien : un ancien candidat du FN commet un nouvel attentat contre la mosquée de Bayonne, blessant deux fidèles par balles. Plus de cinquante personnalités appellent à manifester contre la stigmatisation des musulmans de France. Sur les plateaux télé, on glose sur la qualification de l'attentat et sur l'opportunité de cette marche de solidarité. Pinaillage sélectif qui permet à une journaliste de Presse-Dassault (Le Figaro) et de Télé-Bouygues (LCI),d'associer un après le voile d'une étudiante au terrorisme, la poussant à quitter Twitter sous la pression médiatique et les menaces et passant pour une « malheureuse victime de son racisme et de son islamophobie » auprès de ses collègues éditorialistes.

L'épidémie de Covid-19 n'y a rien changé non plus, pas plus que son lot de casse sociale, de précarité et d'inégalités. Le paysage médiatique reste massivement investi par la thématique de l'islam et du terrorisme après le discours d'Emmanuel Macron sur l'islamisme radical où il fustige le « séparatisme » et annonce une série de mesures, dont l'obligation de fréquenter un établissement scolaire dès l'âge de 3 ans. C'est donc la tête musulmane de l'hydre islamiste qu'il faut abattre.

Sur télé-Drahi (BFM, RMC), Marine Le Pen donne le «la». Sur télé-Bolloré (CNEWS), les musulmans sont priés de montrer patte blanche. Sur télé-Bouygues (LCI), Finkielkraut fustige les islamo-collabos et presse l'Europe à se défendre. L'exécutif entend bien occuper le terrain avec, en point d'orgue, un projet de loi adopté par les députés, puis renforcé par le Sénat.

Bref, les soutiens médiatiques d'Emmanuel Macron ont réussi à rassembler la droite et l'extrême-droite autour de la haine du musulman. La nouveauté historique est qu'à travers le choix des termes, à travers les mises en cause et les dissolutions, ce n'est plus l'islam ou l'islamisme qui sont pointés, mais bien les musulmans dans leur ensemble, tenus responsables de façon plus ou moins directe, plus ou moins explicite, du terrorisme.

Une avancée dangereuse qui glace le sang. Sommes-nous si peu nombreux à comprendre la nocivité de la situation actuelle ? 61% des Français pensent que « l'islam est incompatible avec les valeurs de la société française », quand 42 % des Français musulmans affirment avoir été victimes de discriminations et d'agressions pour leur appartenance supposée ou réelle à cette religion.

Voilà où nous mène l'islamo-diversion d'Emmanuel Macron. Autant d'opérations valant à la France d'être accusée « d'enfreindre le droit international vis-à-vis des musulmans » et de faire l'objet, depuis janvier 2021, d'une plainte déposée auprès du Conseil des droits de l'homme de l'ONU par une coalition de 36 organisations. Autant d'opérations de diversion qui épargnent à l'oligarchie dirigeante de régler les problèmes du pays. Le grain à moudre est trop engageant.

Car oui, s'il y a de vrais sujets autour de la question de l'islam, liés notamment à la radicalisation, s'il faut les reconnaître et les traiter de front, les calculs cyniques d'Emmanuel Macron mènent les pouvoirs publics, et toute la France avec eux, dans l'impasse.

Par Hocine Kerzazi

LE FORUM DE LA PENSÉE CULTURELLE ISLAMIQUE S'OUVRE À ALGER

SOUS LE SLOGAN «DIALOGUE ET COEXISTENCE»

La ministre de la Culture et des Arts, Souraya Moloudji a présidé, mardi au Palais de la Culture «Moufdi Zakaraia» (Alger), l'ouverture du Forum de la pensée culturelle islamique, qui se tient chaque semaine tout au long du mois sacré, sous le slogan «Dialogue et Coexistence», et dont le premier numéro a accueilli l'universitaire Boumediene Bouzid qui a présenté une intervention sur «la coexistence dans la pensée religieuse, les sciences sociales et humaines». Dans son allocution d'ouverture, Mme Mouloudji a précisé que cette initiative scientifique se veut une occasion pour jeter les bases d «une manifestation intellectuelle permanente à travers laquelle nous aborderons des thèmes relatifs à la pensée culturelle islamique avec ses dimensions éthique, éducative et de sensibilisation». La ministre a en outre souligné que le choix de la problématique du dialogue et de la coexistence intervenait pour mettre en exergue l'une des «valeurs ancrées dans la société algérienne (...) et les approches qui garantissent la pratique de la coexistence et ses principes», ajoutant que «c'est l'un des piliers de la sécurité nationale et de la paix» et que «l'absence de coexistence conduit à un déclin des principes sociétaux et à la déstabilisation». De son côté, le secrétaire général du Haut- conseil islamique (HCI), Boumediene Bouzid a abordé dans son intervention le concept de «la coexistence et du dialogue», ainsi que ses manifestations les plus importantes dans diverses religions et cultures, précisant que cette notion était «couramment utilisée ces 20 dernières années, notamment après les événements du 11 septembre aux Etats-Unis d'Amérique». Par ailleurs, l'intervenant a évoqué l'évolution du concept de la coexistence et du dialogue, avançant des preuves juridiques, religieuses et intellectuelles contemporaines et a tenté de trouver ses racines dans les précédentes religions, la jurisprudence du 19e siècle, l'âge des lumières et les recherches anthropologiques, citant les principales initiatives arabes et islamiques. «Aujourd'hui, l'Europe et l'Occident ont besoin de concrétiser le concept de la coexistence pour faire face à la violence et à l'escalade de l'islamophobie, la coexistence étant une question intellectuelle religieuse de premier ordre», a-t-il préconisé. La coexistence est passé d'un concept religieux à un concept philosophique et sociale à l'âge des lumières avant de devenir un concept juridique qui se traduit dans des lois qui imposent cette coexistence contre la haine, la discrimination et la diffamation religieuse, a ajouté le SG du HCI. Aujourd'hui, le concept de coexistence est principalement juridique mais également diplomatique qui contribue même au règlement des conflits, a-t-il conclu.

R.C.

L'attaque contre la Poste d'Oran

Halte décisive dans la lutte contre l'occupant français

→Les participants à une conférence sur l'attaque contre la poste d'Oran, exécutée le 5 avril 1949, ont souligné que cet acte héroïque constitue «une halte décisive dans la lutte contre le colonisateur français».

«es participants à cette conférence, organisée par l'université d'Oran «Ahmed Ben Bella», en coordination avec la représentation locale de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), à l'occasion de la commémoration du 73ème anniversaire de cette opération, ont souligné que «l'attaque contre la poste d'Oran par un commando de l'Organisation spéciale a permis de disposer des fonds nécessaires pour financer l'action armée contre le colonialisme français».

Dans ce cadre, Mohammed Bendjabbour, professeur d'histoire à l'Université d'Oran a rappelé que les massacres du 8 mai 1945 commis dans plusieurs villes du pays ont démontré que l'action armée est la seule option et l'ultime moyen pour recouvrer l'indépendance nationale.

Il a ajouté que l'attaque de la poste était une «audacieuse action couronnée de succès grâce aux informations précises fournies par le défunt Bakhti Nemiche, un employé de cette poste, et la planification minutieuse de l'opération par les défunt Ahmed Ben Bella et Hocine Aït Ahmed». L'action leur a permis de récupérer 3,178 millions de francs français, utilisés par la suite pour acquérir des armes.

Pour sa part, Mohamed Belhadj, professeur d'histoire à la même université, a évoqué la préparation, la planification et à la mise en œuvre de cette attaque.

Il a également rappelé les lieux qui ont été le théâtre de la préparation et de l'exécution de l'attaque, notamment une résidence dans l'actuel quartier d'Es-Seddikia, utilisée durant trois mois pour préparer l'opération.

La maison du moudjahid Zaoui Abdelkader, située dans le quartier populaire des Planteurs, a également servi à héberger les militants et certains acteurs de l'opération, outre la demeure du chahid Hamou Boutlélis, donnant sur le boulevard de Mascara où ont été transférés les fonds récupérés à la suite de l'opération.

L'universitaire Hossam Soraya de la même université a fait, pour sa part, une lecture des écrits français sur l'attentat de la Poste d'Oran, en se concentrant sur l'ouvrage «La guerre d'Algérie à travers le regard des Algériens» de Benjamin Stora et Renaud de Rochebrune, dans lequel ils ont rapporté que «l'Organisation secrète avait besoin de fonds pour préparer la lutte armée. Et l'opération a permis l'achat de 600 à 700 armes». Ont pris part à la planification et à la mise en œuvre de cette attaque Bakhti Nemiche, Ahmed Ben Bella, Souidani Boudjemaa, Hocine Aït Ahmed, Hammou Boutellis, Belhadj Bouchaïb, Hadj Benalla, Benaoum Benzerga et Mohamed Khider, qui a été mandaté pour transférer les fonds jusqu'à Alger, en raison de l'immunité dont il jouissait en tant que député.

Cette conférence s'est déroulée en présence des représentants des autorités locales, de la famille révolutionnaire, des représentants de la société civile, certains enfants des auteurs de cette opération, qui ont salué la tenue de cette rencontre permettant de mettre la lumière sur un événement historique de l'histoire contemporaine du pays.

R.C.

Le jeûne

Un pilier de l'islam qui réunit tous les autres

Nous connaissons bien les cinq piliers de l'Islam et leur portée religieuse, mais incontestablement c'est durant ce mois que la prière, la zakat, la chahada, le pèlerinage prennent tout leur sens.

Le jeûne rend plus ferventes nos prières et donne tout son sens à l'acte de donner à ceux qui sont dans le besoin une partie de ce que l'on gagne ou de ce que l'on possède, si on veut que le ramadhan ne soit pas vain en tant qu'épreuve difficile que chaque croyant doit subir comme une épreuve d'examen imposée par Dieu qui nous juge. Le fervent pratiquant trouve dans la prière le moyen le plus sûr de se rapprocher de Dieu. Et pour quiconque observe scrupuleusement le ramadhan, la chahada qui revient chaque jour que vit un croyant, prend toute sa signification comme invocation, appel à Dieu, soumission au Tout Puissant. Quant au pèlerinage, il s'agit du petit, appelé Omra. Il paraît que la Omra effectuée durant ce mois sacré compte pour le grand pèlerinage.

Le Ramadhan et la prière

La particularité est que c'est durant ce mois que l'on prie le plus. Il y a les cinq prières quotidiennes que l'on prend soin d'accomplir, chacune en son temps et dans un climat de ferveur générale. Le jeûne fait comprendre à chacun de ceux qui se soumettent d'eux-mêmes et sincèrement à l'abstinence, le pourquoi du ramadhan et la nécessité d'accompagner cette obligation des prières par lesquelles on invoque Dieu de manière aussi répétitive que forte. Durant le ramadhan, il y a plusieurs sortes de prières. En plus des cinq obligatoires durant l'année, il y a les prières du taraouih, avec un grand nombre de «rakaâts». A ces prières qui vous permettent d'entendre réciter la totalité du Coran, s'ajoutent celles des dix derniers jours de ramadhan, elles se situent à un moment crucial qui précède la prière du «fajr», on dit qu'il est un instant très bref au cours duquel le ciel s'ouvre pour laisser apparaître une immense lumière éblouissante et durant ce temps très court, tous les vœux que l'on formule sont exaucés par Dieu.

La sourat «El Qadr» parle du 27e jour qui est célébré comme un événement religieux d'une grande importance. Cette sourate traduite par «le décret» ou «destinée» dit : «Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr. (2) Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr (3) La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois. (4) Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre. (5) Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube ».

Le Ramadhan et la zakat

La zakat est une forme d'aumône importante en Islam, elle signifie que l'acte de donner est un acte pieux qui demande des qualités : convictions religieuses indiscutables, esprit de générosité ferme et qui apporte les preuves que celui qui offre fait le geste par crainte de Dieu, seul juge au-dessus de tous et qui vous rétribue en fonction de vos qualités spirituelles. Dieu qui a les clefs du mystère que Lui seul possède, Sait tout et Voit tout, y compris une feuille d'arbre qui tombe. Mais, attention ! la société a beaucoup changé puisqu'elle a vu apparaître une catégorie de faux mendiants ou pauvres qui viennent sonner à vos portes ou qui tendent la main à chaque passant, moyennant un accoutrement adapté. On assiste à une véritable course à l'argent qui tombe facilement des mains des croyants, partout et surtout à la sortie des mosquées. Des entreprises ou des réseaux de mendicité ayant pour but l'enrichissement facilité par la ferveur religieuse de ce mois sacré, se sont constitués. On devrait faire la chasse à ces trompeurs, hommes et femmes pour éviter que le doute s'installe. La tromperie ne peut durer qu'un temps.

Le Ramadhan, la chahada dominante

La chahada que l'on peut prononcer partout et en tout temps, apporte la preuve que la personne qui l'a dit avec conviction est bien un musulman et un vrai «Il n'y a de Dieu que Lui, Mohammed est Son prophète». Ceux qui se convertissent à l'Islam sont soumis à cet exercice capital, sans lequel ils ne peuvent pas être considérés comme musulmans. Parmi les étrangers qui ont embrassé l'Islam qu'ils ont découvert au contact des grands pratiquants, il y a eu Etienne Dinet devenu Nacer Eddine Dinet, reconnu sincère et prêt à pratiquer la religion musulmane. Dinet est allé même en pèlerinage.

Le Ramadhan et le pèlerinage

Il faut du courage pour aller à la Mecque par cette période caniculaire. Le pèlerinage est en lui-même difficile, mais lorsqu'il se fait par les grandes chaleurs, c'est que les candidats à ce petit pèlerinage sont de fervents croyants. Ils en reviennent, paraît-il, le cœur raffermi pour le bien à accomplir pour répondre aux exigences de Dieu, Tout Puissant. Il paraît qu'une Omra accomplie durant le ramadhan, vaut deux pèlerinages : un petit et un grand. Souhaitons que cela soit une récompense divine pour tous ceux qui ont accepté ce grand sacrifice.

Abed Boumediene

Stade de Douéra

Belaribi ordonne le lancement immédiat des travaux de réalisation des tunnels

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné des instructions pour le transfert des plans d'architecte au maître d'œuvre pour le lancement immédiat des travaux de réalisation des trois tunnels du stade de Douéra avec la mobilisation simultanée de trois équipes, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Le ministre a donné ses instructions après sa visite, lundi, au stade de Douéra où il a chargé le bureau d'études représenté par le Centre national de l'ingénierie de construction de suivre minutieusement les plans d'architecte et de les concrétiser sur le terrain, a précisé le communiqué.

Chaque tunnel, y compris celui réservé aux éléments de la Protection civile, s'étendra sur 50 mètres, selon la même source. Concernant les travaux des réseaux techniques, une commission a été mise en place pour étudier la liste des matériaux nécessaires afin de vérifier leur disponibilité sur le marché local et d'éviter ainsi leur importation.

Pour les sièges des gradins du stade, Belaribi a ordonné de prospecter des entreprises locales pouvant fabriquer des sièges aux normes de la FIFA.

S'agissant de la toiture du stade, le ministre a donné des instructions à l'effet de mettre un programme spécial en vue de fixer la toiture au-dessus de la structure métallique dont les travaux ont été achevés. Les entreprises locales seront employées et intégrées aux travaux, avec détermination du nombre des travailleurs indispensable au travail dans chacune des parties du stade avec le système 3x8.

Les travaux ont accusé beaucoup de retard. (Photo › D. R.)

De plus, le ministère a indiqué que «tous les obstacles administratifs et financiers de l'entreprise de réalisation du stade de Douéra ont été réglés». Pour ce qui des travaux d'aménagement extérieur, il a été procédé à la mise en place d'un plan de partage de missions et à la régularisation du problème de détermination d'une sortie du stade vers l'autoroute, en coordination avec la Direction des travaux publics, avec transfert de la base de vie, en vue de permettre à l'entreprise d'aménagement de lancer les travaux.

Quant aux stades limitrophes, le ministre a instruit de la nécessité de choisir l'entreprise réalisatrice du terrain du stade et de l'entreprise de réalisation des caméras de surveillance dans les plus brefs délais possibles, afin que le projet puisse être achevé dans les délais impartis.

Stade de Baraki : Belaribi adresse des instructions strictes à l'entreprise de réalisation

Par ailleurs, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi a adressé mardi des instructions strictes à l'entreprise de réalisation chargée de la construction du stade de Baraki à l'effet de relever la cadence des travaux, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de la visite de travail effectuée au stade, en compagnie des parties prenantes dans les travaux, le ministre a mis l'entreprise de réalisation devant le calendrier préalablement fixé.

«Belaribi a mis l'entreprise de réalisation face au calendrier qu'elle avait elle-même fixé précédemment, suite à quoi il s'est avéré que les engagements pris pour la réalisation de parties du projet n'ont pas été respectés, d'où le déplacement du ministre en vue de tenir une réunion urgente au niveau du siège du ministère, afin d'aplanir les obstacles et adresser des instructions fermes à l'entreprise de réalisation», lit-on dans le communiqué. Cette visite a permis au ministre de se rendre aux différents niveaux du stade, ainsi qu'à la salle de contrôle pour un meilleur constat. Il a également rencontré les ingénieurs et les travailleurs de la Direction des équipements publics et du bureau d'étude. Le ministre a encouragé les équipes en place afin de doubler d'efforts à l'effet de relever la cadence des travaux et atteindre un taux avancé, comme c'est le cas du nouveau stade olympique d'Oran. Ont accompagné le ministre lors de cette visite, le directeur général des équipements publics, le directeur des équipements publics de la wilaya d'Alger, ainsi que les responsables du bureau d'étude SETAM, de l'entreprise chargée de la réalisation de la pelouse du stade, de l'entreprise chargée de l'installation des caméras et des entreprises sous-traitantes.

R. S.

Ligue des champions

Le CRB et l'ESS auront fort à faire

Les deux représentants algériens en Ligue des champions : le CR Belouizdad et l'ES Sétif affronteront respectivement les Marocains du Wydad Casablanca et les Tunisiens de l'ES Tunis, dans deux derbies maghrébins chauds et indécis, en quarts de finale de la prestigieuse compétition interclubs de la CAF, selon le tirage au sort effectué, mardi, au siège de la Confédération africaine de football au Caire (Egypte). Le CRB et l'ESS ayant terminé la phase de poules second de leurs groupes respectifs, auront la lourde tâche d'affronter deux grosses cylindrées africaines, plusieurs fois vainqueurs de la compétition. Le Wydad Casablanca a dominé le groupe D en terminant avec 15 points, et l'ES Tunis a devancé le CR Belouizdad dans le groupe C avec 14 points, contre 11 pour les Algériens. Les quarts de finale aller sont prévus les 15 et 16 avril, tandis que les matches retour doivent se jouer les 22 et 23 avril. Les deux clubs algériens joueront à domicile avant de se déplacer pour la manche retour. En cas de qualification pour les demi-finales, le CR Belouizdad affrontera le vainqueur de la double confrontation entre Petro Luanda (Angola) et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud). L'ES Sétif affrontera de son côté en cas de qualification, le vainqueur de la double confrontation entre Al Ahly (Egypte) et Raja Casablanca (Maroc). Les deux équipes algériennes joueront la manche retour à domicile.

Programme des 1/4 de finales :

1 -Al Ahly SC (Egypte) - Raja CA (Maroc)

2- ES Sétif (Algérie) - ES Tunis (Tunisie)

3-CR Belouizdad (Algérie) - Wydad Casablanca (Maroc)

4-Petro Luanda (Angola) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)

1/2 finale

-Vainqueur du match 1 contre le Vainqueur du match 2

-Vainqueur du match 4 contre le Vainqueur du match 3

C1

City fait craquer l'Atlético, Liverpool prend une option

Les clubs anglais prennent une option : Manchester City a percé la muraille de l'Atlético Madrid grâce à Kevin De Bruyne (1-0) et Liverpool a fait respecter la hiérarchie à Lisbonne contre Benfica (3-1) en quarts de finale aller de Ligue des champions, mardi. Pep Guardiola a réussi sa mission face au «Cholo» Diego Simeone. L'opposition tactique entre le Catalan et l'Argentin, diamétralement opposés dans leur vision du football, n'a logiquement pas accouché d'un match fou, mais la persévérance des «Citizens» a fini par payer. A peine entré en jeu, Phil Foden a fait parler son aisance dans les petits espaces pour servir De Bruyne, impeccable de précision pour conclure l'une des rares occasions franches des Mancuniens (70e). Sur le banc depuis l'heure de jeu, Antoine Griezmann a observé ce but avec frustration, après avoir passé la rencontre à courir derrière le ballon, privilégiant les tâches défensives. Son compère de l'attaque rojiblanca, Joao Félix, a lui aussi été sevré d'opportunités : l'Atlético n'a frappé que deux fois. Les «Colchoneros» seront désormais contraints de se découvrir le 13 avril à domicile s'ils veulent éliminer une seconde équipe de Manchester, après United, écoeuré en huitième (1-1, 1-2).

Konaté en clair-obscur

Au stade de la Luz de Lisbonne, le Français Ibrahima Konaté est passé par toutes les émotions. La fierté d'une titularisation dans le concurrentiel onze de départ de Liverpool, l'émotion d'un premier but en Ligue des champions... et la frustration postérieure à une grosse bourde défensive. Buteur de la tête sur corner dès l'entame (17e), le défenseur de 22 ans a ensuite coûté un but à son équipe, en manquant totalement un dégagement, ouvrant la voie à la réduction du score de Darwin Nunez (49e).

L'ancien joueur de Leipzig, qui rêve d'équipe de France, n'a pas pu cacher sa déception, la tête entre les mains et le visage collé à la pelouse. Cette erreur défensive coûtera-t-elle cher aux Reds ? Ces derniers gardent tout de même une avance confortable avant le match retour, car Sadio Mané s'était chargé de conclure victorieusement un contre éclair en première période (34e), et Luis Diaz a marqué un troisième but important en toute fin de rencontre (87e).

L'ancien attaquant du FC Porto, club honni des fans de Benfica, poursuit sa rapide adaptation au système de Jürgen Klopp, après son arrivée au mois de janvier.

Liverpool sera toutefois prudent, car Benfica, tombeur de Barcelone lors de la phase de groupes, puis de l'Ajax d'Amsterdam en huitièmes, a montré en seconde période qu'il méritait sa place. ■

EN DEUX MOTS

Algérie-Cameroun

La réclamation de la FAF sera examinée le 21 avril 2022

La Fédération algérienne de football informe que la réclamation qu'elle a introduite auprès de la FIFA sera soumise à la Commission de discipline pour examen et décision le 21 avril 2022. Pour rappel, cette réclamation concerne le match-retour des barrages de la Coupe du monde-Qatar 2022 ayant opposé l'Algérie au Cameroun le 29 mars dernier à Blida. Ce jour-là, l'arbitre de la rencontre, le Gambien Bakary Gassama s'était drôlement illustré en commettant plusieurs bourdes qui ont pénalisé la sélection algérienne. Des fautes non sifflées pour les Verts, un but refusé... autant de décisions qui ont eu pour effet, l'élimination de la sélection algérienne, injustement, ce qui a eu pour effet cette réaction de la Fédération algérienne de football de saisir l'instance suprême du football...

S. G.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct
Algérie-Cameroun
La réclamation de la FAF sera examinée le 21 avril 2022

le match à suivre
Ligue des champions
CRB - WAC et ESS - EST en quarts de finale

football
C1
City fait craquer l'Atlético, Liverpool prend une option

A la FAF, il y a un match aller et un match retour

Le président de la Confédération africaine de football est en Côte d'ivoire. Objectif : s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 prévue du 23. Avec ce qui vient de caractériser cette semaine, la fin aurait pu être une chute positive, à même de faire regagner du terrain au monde sportif. Le premier à l'inaugurer aurait été sans attente Charaf-Eddine Amara. Les membres du bureau fédéral n'ont pas voulu le suivre dans son sacrifice après l'élimination du Mondial-2022.

Le football n'arrive toujours pas à éviter sa fragilité. Le président Amara, en poursuivant ses fonctions jusqu'à l'organisation d'une assemblée générale ordinaire ne conforte pas son image, ce n'était pas ce qui était attendu de lui, puisqu'il avait annoncé ce jeudi 31 mars 2022, séance tenante, devant les membres du BF, réunis en urgence au siège de la fédération à Dély-Ibrahim en session extraordinaire, qu'il est à compter de ce jeudi démissionnaire. Décision confirmée dans un communiqué publié sur le site officiel de la FAF. Pour assurer l'intérim, il désigne le «géant» du football Mohamed Maouche, vice-président de la FAF, jusqu'à la présentation des bilans, moral et financier, qui ne saurait dépasser statutairement les soixante jours.

Eviter les erreurs de la CAN-2021. (Photo › D. R.)

On respecte bien les textes…

Or, ce qui vient de se passer ouvre les portes à toutes spéculations dont le football n'en a pas besoin, particulièrement en cette période. De toutes les réactions et discours des spécialistes et observateurs, une question apparaît dans les débats, Charaf-Eddine Amara a-t-il pris en considération ou très mal conseillé lorsqu'il fonce tête baissée en ignorant les statuts de la FAF et procédures administratives pour saluer l'assistance comme s'il n'était que de passage et jamais connecté à la FAF ?

Une conflictualité au grand jour

«De sa gestion, on retiendra un mode de gouvernance dérangeant et une politique pour le ballon rond n'a rien de réjouissant. Cette affirmation sous-entend qu'il y a de la conflictualité même dans ce qui est caché, est un peu fataliste car elle relie ces premières réactions qui tombent et confortent les premières, celles qui décrivent l'instance comme un géant au pied d'argile.

Un hors-jeu flagrant

Coup de tonnerre ! Le revoilà refusant de s'éloigner de la gestion, en annonçant qu'il va continuer à tenir la barre jusqu'à au jour de la date de l'AGE. Ce retour met le feu à la baraque et la réaction des membres du BF ne s'est pas faite attendre puisqu'ils refusent de le suivre dans les motifs qui expliquent sa démission, à savoir l'élimination du Mondial-2022. Ce qui est surprenant, ce retour intervient au moment, comme l'explique un de nos confrères «ou les membres du BF qui s'apprêtaient déjà à prendre des décisions importantes, comme la désignation d'un nouveau président à la tête de la Commission fédérale des arbitres et la réouverture de certains dossiers qui hibernent à la commission Intégrité de la FAF».

Rejouer les promesses ?

L'avenir de la FAF est aujourd'hui face à un long combat compliqué et exténuant qui s'étalera sur des années pour aboutir. Quelle trajectoire prendre après ? Peut-on croire à ce que la FAF avec le prochain élu ses convictions profondes se mettraient en œuvre ? Une nouvelle FAF qui ne tolère le moindre laisser-aller. Une FAF qui ferait toute la différence avec les précédentes et avancerait d'un pas ferme et résolu, et qu'elle serait forte et aurait cherché à se mettre au vert, en espérant s'éloigner ainsi des radars ? L'occasion tant espérée pour rebondir sur de nouvelles bases. Une refonte totale et profonde s'impose, progressivement, sans saper les fondamentaux, ni sacrifier les compétences qui s'inscriront dans le cadre statutaire.

De quoi sera fait demain ?

Demain, que dira Maouche, laissera-t-il l'ex président reprendre son fauteuil ? Quelles seraient la position officielle des membres du bureau fédéral face à ce revirement ? Attendons la réunion du 11 avril prochain, lorsque la feuille de route des prochaines élections sera tracée.

H. Hichem

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- Canal + sport : Marseille - PAOK Salonique à 19h

La Der

Futsal (tournoi de la presse) : Coup d'envoi de la compétition à la coupole de l'OCO

Le coup d'envoi du tournoi de Futsal, de la presse nationale, a été donné, lundi en soirée, à la coupole de l'office du complexe olympique, en présence du président du Comité olympique et sportif algérien, du directeur général du complexe, de plusieurs invités d'honneur, ainsi que des initiateurs de l'événement organisé pour commémorer la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année. Les matches de la journée ont donné lieu aux succès de l'équipe de *Hayet TV* et *Horizons* face à, respectivement, *El Moudjahid* (5-0) et *El Watania TV* (2-0), pour le compte de la première journée du groupe (A).

Il est à rappeler que le tournoi de Futsal de la presse nationale est programmé du 4 au 27 avril, avec la participation de 18 équipes de différents médias nationaux qui ont répondu favorablement à l'initiative de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens. Les 18 équipes ont été réparties en quatre groupes, deux de quatre équipes et deux de cinq. Après un premier tour joué en mini-championnat, les deux premiers de chaque groupe passeront aux quarts de finale. Deux matches sont programmés chaque jour et à partir de 22h30, et chaque match s'étalera sur 40 minutes (20 par mi-temps), avec un répit de quelques minutes entre les deux périodes, selon le règlement Futsal.

«Chaque équipe participante est autorisée à engager un effectif de douze joueurs au maximum, en plus de trois dirigeants. Le tournoi est ouvert aux journalistes des différents organes de presse, en plus des autres assimilés (photographe, cameraman...)», selon les organisateurs. L'édition 2022 du tournoi a été dédiée à la mémoire de quatre confrères récemment décédés à savoir, Adlene Hamidechi, Adléne Chouial, Skandar Sidi Mohamed et Abdelkader Djebloune, qui ont marqué par leurs écrits, la scène sportive nationale.